

1977-2017 et demain...
Le Luberon, un territoire en mouvement

RAPPORT ANNUEL 2017

Spécial 40 ans

Charte 2009-2024
parcduluberon.fr



SOMMAIRE

RÉTROSPECTIVE p. 3

Mission A Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles p. 5

Mission B Développer et ménager le territoire p. 17

Mission C Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique p. 23

Mission D Mobiliser le public pour réussir un développement durable p. 27

LA VIE DU PARC
Le syndicat mixte, le budget p. 33

LE RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR p. 42

LE RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE p. 43

LA CARTE DU PARC DU LUBERON
4^e de couverture

Décédé en mai 2017, Roland Aubert a été président du Parc naturel régional du Luberon de 2016 à 2017.

Les élus et l'équipe technique du Parc garderont l'image d'un homme de conviction, un homme sincère, un homme très attachant.

Édito de la Présidente



2017 : les 40 ans du Parc du Luberon

En 2017, les parcs naturels régionaux de France ont eu 50 ans. Et c'est ici dans le Luberon que le concept a été inventé, lors d'un colloque sur l'aménagement du territoire qui s'est tenu en 1966 à Lurs. Un an plus tard, en 1967, le général de Gaulle instituait les parcs naturels régionaux par décret, lançant l'aventure de cet « objet » institutionnel original : *c'est extrêmement intéressant. Je veux le signer moi-même !*, avait-il ajouté.

En 2017, le Parc naturel régional du Luberon a eu 40 ans. 40 ans, l'âge de la maturité, où l'on fait le point sur sa vie pour mieux regarder devant... Comme il y a quarante ans, notre territoire est aujourd'hui à la croisée des chemins, avec l'augmentation de la population, de la pression urbaine, l'évolution des modes de vie, les recompositions territoriales à l'intérieur du périmètre et à nos portes, la baisse des dotations financières...

Pour faire face à ces nombreux défis, nous sommes fiers des principes et des valeurs que nous portons aujourd'hui comme au premier jour. Depuis sa création le 31 janvier 1977, notre parc naturel régional vise en effet à faire évoluer l'Homme au mieux dans son environnement, à préserver et valoriser les patrimoines naturel, culturel et paysager qui en font toute la richesse et, face aux enjeux du territoire, à mettre en œuvre des solutions nouvelles et partagées qui nous permettent de toujours nous singulariser.

1977-2017 et demain, le Luberon, un territoire en mouvement !

Dominique SANTONI

Présidente du Parc naturel régional du Luberon

Le mot du Président de Région



La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est un écrin de biodiversité. Ce territoire emblématique, avec ses trois marques monde, Provence, Alpes et Côte d'Azur, compte 25 % de sa superficie en Parcs naturels régionaux. Aujourd'hui, nous en comptons huit sur notre territoire. Je sais pouvoir m'appuyer sur leur action pour préserver notre patrimoine naturel.

Les Parcs sont de véritables lieux d'expérimentation, des lieux de vie où l'on sait innover, réconciliant développement économique, humain et culturel, des outils précieux pour faire de la région SUD le moteur des accords sur le climat. Mon ambition est de faire de notre territoire une région exemplaire en matière d'environnement. Le Parc naturel régional du Luberon est l'un des acteurs incontournables pour y parvenir. Grâce à l'implication de toute l'équipe du syndicat mixte, aux savoir-faire et compétences de chacun, à la mobilisation des communes et des acteurs locaux, l'action régionale est portée au plus près du territoire, au bénéfice de tous.

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen

RÉTROSPECTIVE 2017 UNE ANNÉE POUR FÊTER LE LUBERON AVEC LE PARC



Les années en 7 sont pour le Parc du Luberon des années d'anniversaires.

Créé en 1977, le Parc naturel régional du Luberon a eu 40 ans le 31 janvier 2017.

La Réserve naturelle géologique a été créée en 1987, de même que le musée de géologie à la Maison du Parc à Apt.

C'est en 1997 que la Maison de la biodiversité a été inaugurée à Manosque, avec ses jardins conservatoires d'arbres fruitiers.

C'est enfin en 1997 que le Luberon a été reconnu Réserve de biosphère par l'Unesco.

Mobilisation du territoire et participatif ont été les maîtres-mots de l'année 2017 en Luberon.

Pas de fête à une date unique en un lieu unique. Mais des rendez-vous sur tout le territoire tout au long de l'année, pour des publics divers, pour découvrir les missions et actions du Parc par l'immersion sur le terrain !



Janvier - Carte de vœux « Luberon, un territoire en mouvement ».



31 janvier - Les élus du comité syndical soufflent les bougies à Apt.



Janvier - En cadeau pour les 40 ans : un beau poster « Parc naturel régional du Luberon - Réserve de biosphère - Géoparc mondial Unesco ».



1^{er} février au 15 novembre - Concours photo « 4 saisons de paysage et de biodiversité ».



13 avril - Rencontres Luberon Jeunesse : le Parc se met au géocaching et dévoile les 40 caches créées par les centres de loisirs du territoire pour les 40 ans du Parc.



25 et 26 mai - Sorties découverte du patrimoine et inventaires participatifs de la biodiversité des Craux, à Saint-Michel l'Observatoire.



8 juin – Un repas d'anniversaire 100% local pour les 40 ans du Parc, à base d'agneau, de petit épeautre et de cerises.



Juin à septembre – Exposition « Géoballade » et ateliers expérimentiels associant le musée de géologie et le musée de l'aventure industrielle.



9 juin – Visite des unités pastorales des crêtes du Grand Luberon avec l'Association pastorale du Grand Luberon et le Cerpam.



17 juin – Visites accompagnées des gorges et moulins de Véroncle (Murs, Gordes) et atelier participatif sur le devenir du site.



6 octobre – 30^e anniversaire du percement de la galerie du Luberon (Bonnieux), avec la Société du Canal de Provence.



17 septembre – Les Journées européennes du patrimoine fêtent les 30 ans de la Réserve naturelle géologique du Luberon au Château de l'environnement à Buoux, dans le cadre du Mois des parcs.



18 juin et 28 octobre – Sorties découverte et inventaire de la flore et des insectes dans les prairies et les gorges entre Murs et Gordes, avec le REVE 84.



7 octobre – Randonnée accompagnée sur la trace historique du GR9 avec le Comité de la randonnée pédestre de Vaucluse, pour fêter les 70 ans des chemins de grande randonnée et les 40 ans du Parc.



10 au 13 novembre – Le Parc est l'invité d'honneur de la Foire de Cavaillon pour ses 40 ans.



3 décembre – Journée des fruits et saveurs d'autrefois et 20 ans de la Maison de la biodiversité à Manosque.



3 décembre – Remise des prix du concours-photo « 4 saisons de paysage et de biodiversité » et exposition.



5 décembre – Repas convivial élus-équipe pour clôturer l'année des 40 ans.

« **Merci à tous : partenaires, organisateurs, participants...** »



Mission A

PROTÉGER LES PAYSAGES, TRANSMETTRE LES PATRIMOINES ET GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES

30 ans de la Réserve géologique © PNRL – Stéphane Legal

Orientation
A.1

Protéger et gérer la biodiversité

Orientation
A.2

Protéger et gérer les ressources naturelles

Orientation
A.3

Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel

Orientation
A.4

Protéger et valoriser le patrimoine géologique. Gestion de la réserve naturelle géologique

CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

Élue référente : Gisèle Magne

Inventaire permanent de la flore de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

L'inventaire permanent de la flore de la Réserve de biosphère permet d'actualiser la connaissance des espèces sur le territoire.

Versées dans la base de données régionale silene.eu du Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) et sur pnrpaca.org, les données servent à mieux prendre en compte la flore dans le cadre de la gestion d'espaces naturels ou d'avis à donner sur divers programmes et projets d'aménagement.



Chiffres clés

- 195 relevés saisis en 2017 dans la base de données www.silene.eu
- De nouvelles espèces découvertes : la Spéculaire de Castille dans le Petit Luberon, le Potamot brillant dans les Monts de Vaucluse, la Phalangère rameuse près de Forcalquier

Financé à 100% par le Parc

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr

Évaluation des espèces patrimoniales de vertébrés de la Réserve de biosphère

L'inventaire de la diversité spécifique en vertébrés, réalisé par le Parc depuis 1977, est aujourd'hui achevé.

L'enjeu actuel consiste à acquérir des connaissances sur le statut de conservation des espèces patrimoniales.

Chiffres clés

- 1 nouveau programme initié pour le Léopard ocellé, avec localisation d'une nouvelle station
- 4 couples nicheurs d'Aigle royal suivis

- 2 espèces (Tétras lyre et Cerf élaphe) suivies sous pilotage de l'ONCFS
- Contribution active au réseau de suivi Loup/Lynx (session hurlements provoqués en août 2017 sur la montagne de Lure)

Financé à 100% par le Parc

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr

PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Élue référente : Gisèle Magne

Suivi et gestion de la Garidelle à Mérindol

La Garidelle est une espèce adventice des cultures traditionnelles de céréales. Son unique station française (hors réintroduction) est située à Mérindol. Grâce à une convention avec un exploitant local, la parcelle est entretenue chaque année et semée en blé d'hiver de façon très extensive.

En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, un protocole de suivi conduit chaque début d'été permet de constater qu'après un effondrement en 2013, la population croît régulièrement depuis 2014.

C'est un signal positif quant au mode de gestion adopté, mais l'effort doit rester soutenu car l'espèce est connue pour être très sensible à la moindre modification de son habitat.



Chiffres clés

- 1 parcelle d'environ 1 hectare située au lieu-dit La Garrigue, à Mérindol
- Financé par le Parc et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr



Conservation du Vautour percnoptère

La reproduction des 4 couples présents a été suivie de manière concertée par le Parc du Luberon, le CEN PACA et l'ONF. 2 poussins se sont envolés (bagués), et 2 couples n'ont rien produit. 5 sites historiques de nidification ont été surveillés en cas de réinstallation d'un couple.

9 placettes de soutien alimentaire ont été approvisionnées une fois par semaine en déchets de boucherie (récupération).

L'approvisionnement des placettes a été externalisé de mars à juin, puis repris en régie en juillet et août.

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (Buoux) a soigné avec succès une femelle adulte issue d'un couple du Vaucluse, qui a pu être relâché équipée d'un GPS.



Élue référente : Gisèle Magne

Le Parc du Luberon anime 7 sites du réseau européen Natura 2000, sur 9 sites présents sur son territoire : rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Encreme, massif du Petit Luberon, massif du Luberon, ocre de Roussillon et de Gignac-marnes de Perréal, Vachères, adrets de Montjustin-rochers et crêtes de Volx.

L'objectif : préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.

Inventaires naturalistes participatifs à Gordes et Murs

Deux journées d'inventaires naturalistes participatifs ont été proposées à Gordes et à Murs, au lieu-dit des Busans, en partenariat avec le Réseau entomologique du Vaucluse et des environs (REVE). Les objectifs : faire prendre conscience à la population locale de la richesse du patrimoine naturel de ce secteur (prairies humides, pelouses sèches, dalles calcaires); initier aux méthodes d'inventaires (entomologie, flore); présenter un projet d'Espace naturel sensible (ENS) dans ce secteur situé en marge du site Natura 2000 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse ».

Ces journées ont été inscrites au programme des sorties buissonnières pour les 40 ans du Parc, afin de diversifier l'offre des sorties accompagnées, avec cette formule plus naturaliste et participative.

Chiffres clés

- 2 journées de préparation avec le REVE : 3 juin et 14 octobre
- 2 sorties grand public : 18 juin et 28 octobre

Inventaires naturalistes participatifs à Saint-Michel l'Observatoire

Un inventaire naturaliste participatif, avec l'association Proserpine, s'est déroulé sur deux jours sur les Craux de Saint-Michel l'Observatoire, dans le cadre des 40 ans du Parc. Les Craux sont un ensemble de plus de 300 hectares

Chiffres clés

- Moyens mobilisés : 1 agent PNRL, 1 volontaire service civique (6 mois), 1 prestataire pour le nourrissage placettes, 1 véhicule pick-up
- De mars à août : 9 sites de nidification suivis (4 occupés et 5 historiques) pour environ 900 ha de terrain; 700 heures VSC + 200 heures agent PNRL; 27 tournées d'approvisionnement des placettes avec recyclage de 14,5 tonnes de déchets de boucherie

Cofinanceurs : Union européenne et État (Natura 2000), Région, Parc du Luberon, ONF, CEN PACA, LPO, boucheries et abattoirs partenaires

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Région, Parc du Luberon

Contacts : laurent.michel@parcduluberon.fr; jerome.brichard@parcduluberon.fr; reve84@free.fr



de pelouses sèches méditerranéennes de très haute valeur biologique, reconnues « d'intérêt prioritaire » du fait de leur état de conservation très préoccupant à l'échelle de l'Union européenne. Elles font l'objet d'un intense effort de protection notamment grâce à Natura 2000.

Les habitants ont été conviés à une découverte de la faune des milieux ouverts, oiseaux du crépuscule et insectes de la nuit, puis le lendemain à une promenade à la découverte du patrimoine naturel et culturel lié au pastoralisme.

Chiffres clés

- 2 journées d'inventaire avec Proserpine et 2 sorties grand public les 25 et 26 mai 2017
- 35 participants / 7 naturalistes présents
- Plus de 400 espèces invertébrées recensées

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Région, Parc du Luberon

Contacts : sophie.bourlon@parcduluberon.fr et julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Lutte contre la progression de la Jussie dans le Calavon-Coulon

La Jussie est une espèce aquatique envahissante d'Amérique du Sud qui menace la biodiversité de la rivière. Afin de lutter contre sa prolifération dans le Calavon, le Parc a mis en place depuis 2016 un programme d'intervention sur le secteur de Goult, qui constitue sa limite amont actuelle de répartition. L'objectif est de la faire reculer progressivement vers l'aval par des opérations répétées d'arrachage. 3 chantiers bénévoles ont eu lieu en 2017, dont une journée citoyenne en octobre dans le cadre du Mois des Parcs naturels régionaux. Sur la portion traitée du Calavon, la Jussie a quasiment disparu sur près de 2 km !

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (Dreal), Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



Chiffres clés

- Au total : 2,6 km traités et 1,2 tonnes collectées
- 5 partenaires (commune de Goult, Syndicat de rivière du Calavon-Coulon, Conservatoire d'espaces naturels, SIRTOM de la région d'Apt, Amicale des pêcheurs d'Apt)
- 30 personnes mobilisées sur les 3 journées d'arrachage de la Jussie

Coopération méditerranéenne en faveur de la gestion des milieux naturels

Dans le cadre du réseau de sites Natura 2000 de l'Union européenne, du programme de coopération Medforval en faveur des forêts de haute valeur écologique et des Réserves de biosphère Unesco, des échanges d'expériences et d'expertise ont eu lieu entre pays du pourtour méditerranéen. Des coopérations au niveau national ont également eu lieu sur plusieurs sujets à forts enjeux concernant la faune, la flore, les habitats naturels et les modes de gestion.

Chiffres clés

- 9 pays du réseau méditerranéen des sites Natura 2000
- 15 pays et 19 sites forestiers impliqués dans le réseau Medforval

- Participation au séminaire du réseau Medforval dans la Réserve de biosphère de Shouf au Liban en octobre et au séminaire biogéographique méditerranéen du réseau Natura 2000 à Chypre en novembre
- 1 article pour le rapport de la FAO sur la conservation et les aires protégées dans les forêts méditerranéennes : «Actions du PNR Luberon en faveur de la conservation de la biodiversité en forêt méditerranéenne via un tourisme durable»

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Parc

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Alpages sentinelles du réchauffement climatique

Le suivi des pelouses pâturées des crêtes du Grand Luberon au regard des changements climatiques s'est poursuivi en 2017 : relevés avant pâturage pour estimer la ressource en herbe, rencontre des bergers pour connaître leurs perceptions et aider leur adaptation de pratiques en analysant la saison de pâturage précédente, puis bilan après pâturage via des tournées de fin d'estive.

À l'occasion des 40 ans du Parc, un bilan des actions en faveur du pastoralisme dans les milieux ouverts a été dressé en juin 2017 lors d'une tournée de terrain réunissant élus des communes, éleveurs, bergers et techniciens de l'ONF, du CERPAM et du Parc. Des échanges de grande qualité sur le passé et l'avenir ont montré l'importance d'œuvrer ensemble.

Chiffres clés

- 4 stations de suivis scientifiques concernant le pastoralisme et la biodiversité
- Tournée de terrain du 9 juin 2017 : 23 participants
- 200 exemplaires de la plaquette présentant les résultats de l'année pour le Luberon et le Ventoux, diffusés aux communes et partenaires

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État (Dreal), Parc du Luberon

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr



Convention Géosel/Géostock et Parc du Luberon et formations pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 et biodiversité

Partenaires de longue date, le Parc du Luberon et Géosel/Géostock ont signé une convention afin de prendre en compte l'environnement et la biodiversité en amont des projets, et de resserrer les liens entre le Parc et les transporteurs d'hydrocarbures, en favorisant une culture commune des enjeux et des bonnes pratiques. Des formations ont été organisées pour le personnel des transporteurs, afin de les sensibiliser sur le terrain aux espèces et aux milieux naturels, et à l'impact de leurs interventions.

Cette convention est exemplaire car, au-delà d'une simple obligation réglementaire, elle conforte un partenariat historique entre deux acteurs locaux, et démontre que la gestion d'un site industriel stratégique peut être rendue

compatible avec la préservation d'une nature et d'un paysage remarquables. Cette démarche pourra servir de modèle à une formalisation des relations du Parc avec les autres gestionnaires de réseaux du territoire, dans le domaine de l'énergie, de l'eau ou des transports.

Chiffres clés

- Signature officielle de la convention de partenariat le 3 mai 2017
- Formations de 40 agents de Géosel-Technipipe les 6 et 20 octobre 2017

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Géosel, Parc du Luberon

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Ateliers de photographie nature

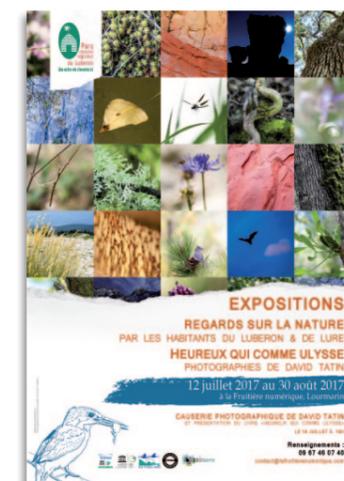
À l'initiative du Parc naturel régional du Luberon (dans le cadre de la Réserve de biosphère Luberon-Lure) et des départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, l'association Orbisterre a proposé des ateliers de photo nature à un public non spécialiste. L'appareil photo a permis aux participants d'être acteurs de leur découverte. Une sélection des photos réalisées a permis de créer une exposition itinérante « Regards sur la nature par les habitants du Luberon et de Lure ».

Chiffres clés

- En 2014 et 2015
 - 9 ateliers pour 82 participants
 - 3 952 photos prises et 20 photos sélectionnées pour l'exposition
- Lieux d'exposition
 - 2016 : médiathèques de Saignon, Apt et Roussillon
 - 2017 : la Fruitière numérique à Lourmarin et Office de tourisme montagne de Lure
- Budget : 1 250€/an + 1 500 € pour l'exposition

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Élue référente : Gisèle Magne

Restauration après l'incendie de juillet 2017 dans le pays d'Aigues



Fin juillet 2017, un incendie majeur a impacté les communes de La Bastidonne, Pertuis, Mirabeau et La Tour d'Aigues. C'est le feu le plus important subi par le territoire depuis celui de Grambois en 1991.

Le Parc a été chargé de coordonner une étude globale pour le compte des quatre communes. Réalisée avec l'Office national des forêts, elle a permis de définir et de chiffrer :

- les actions à mener pour la sécurisation du secteur et l'exploitation des bois commercialisables, qui ont débuté dès l'automne ;

- les travaux de restauration des terrains incendiés ;
- le dispositif de suivi à long terme de la faune et de la flore, réalisé par les naturalistes du Parc.

Chiffres clés

- Surface incendiée : 1 200 ha
- Volume de bois exploité en forêt publique : 6 935 m³
- Coût total des travaux projetés : 480 000 €

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

Dispositif Jeunes en forêt (APSIF)

Grâce au soutien de la Région, le dispositif « Jeunes en forêt », qui est en place depuis 14 ans sur le territoire du Parc, a permis pendant l'été 2017 de sensibiliser 80 000 personnes aux risques d'incendie. Les assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt (Apsif), en face-à-face avec le visiteur au cœur des espaces naturels, expliquent la réglementation, le bien-fondé de la vigilance, et diffusent la culture incendie.

Ce travail de sensibilisation a été d'autant plus important en 2017 qu'avec 20 jours de niveau de risque TRÈS SÉVÈRE et 3 jours en EXCEPTIONNEL, l'été a été particulièrement sensible au risque d'incendie.

Chiffres clés

- 36 Apsif de 18 à 26 ans sur 8 sites naturels (dont 3 sont couverts 7j/7) : ceinture du Petit Luberon, gorges de Régalon, massif des Cèdres, vallon de l'Aiguebrun, gorges d'Oppedette, Colorado de Rustrel, gorges de Véroncle, colline Saint-Jacques à Cavaillon, et sur 24 marchés locaux
- Dépense : 115 220 € (Région : 80% et Parc : 20%)

📄 Voir www.prevention-incendie-foret.com/application-mobile-prevention-incendie

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Parc du Luberon

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

FRÉQUENTATION DES MILIEUX NATURELS

Élu référente : Gisèle Magne

Chantier école de balisage de sentiers de randonnée



Les 21 et 28 mars 2017, le Parc naturel régional du Luberon et le Lycée professionnel de l'agro-équipement La Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue (LPA) ont organisé un chantier de restauration et de balisage de sentiers d'itinéraires de promenade et de randonnée sur la commune de Saignon.

L'objectif : rafraîchir le balisage d'un itinéraire de petite randonnée entre Saignon et Auribeau, et compléter les travaux réalisés par le Département, qui veille à la maintenance du réseau de sentiers de Vaucluse (PDIPR).

Chiffres clés

- 25 élèves, 2 professeurs du LPA et 1 agent du Parc

Financé à 100% par le Parc

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

EAUX ET RIVIÈRES

Élu référente : Noëlle Trinquier

Anniversaire des 30 ans de la conduite d'eau de Bonnieux

Dans l'histoire de l'irrigation du Luberon, l'année 1987 constitue une date majeure : celle du percement d'une galerie de 2,8 km de part en part du massif du Luberon pour la mise en place d'une conduite d'eau qui, progressivement, a permis d'irriguer près de 15 000 hectares du sud Luberon à la vallée du Calavon-Coulon. Pour célébrer la date anniversaire du 6 octobre 2017, le Parc et la Société du Canal de Provence ont édité un livre exposant la conquête de l'eau par les agriculteurs du territoire, et ont organisé un événement à Bonnieux pour partager cet historique et parler de l'avenir de l'eau et des projets d'aménagement.

Chiffres clés

- Plus de 100 participants pour traverser la galerie du Luberon le 6 octobre 2017 (institutionnels, partenaires, associations...)
- 1 film de 7 minutes résumant le contexte, les enjeux et témoignant de la journée
<https://youtu.be/DIO3Fj21Z-M>
- 1 livre imprimé à 500 exemplaires à partir du verbatim linéaire rédigé par Hubert Richard

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Société du Canal de Provence, Parc du Luberon

Contact : cedric.proust@parcduluberon.fr



Base de données « Suivi des étiages des cours d'eau »



Le système d'information territorial est un outil web de mutualisation et de valorisation des données produites par les Parcs naturels régionaux de Camargue, du Luberon, du Verdon et du Queyras (voir aussi page 30). En 2017, le Parc du Luberon a développé une nouvelle cartographie pour la consultation des données de suivi des débits et des niveaux d'étiage des cours d'eau des bassins versants du Largue et du Calavon. Ces données sont produites de façon bimensuelle en période d'étiage (mai à octobre) et mensuelle le reste de l'année. Elles permettent d'améliorer nos connaissances sur le fonctionnement des rivières et contribuent au déclenchement des situations de sécheresse.

Chiffres clés

- http://sit.pnrpaca.org/pnrl_gestion_eau_milieux_aquatiques/index.html
- Bassin versant du Calavon : 29 points de suivi d'observation dont 10 points de mesure de débit
- Bassin versant du Largue : 10 points de suivi d'observation et de mesure de débit
- 8 340 données produites depuis 2004

Financé à 100% par le Parc

Partenaires techniques : Direction Départementale des Territoires du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence, Service Prévention des risques naturels et hydrauliques

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Préservation de la zone humide du Val des Fées

La zone humide du Val des Fées est connue pour accueillir la Bassie à fleurs laineuses (protégée au niveau régional et mentionnée comme vulnérable dans le « Livre rouge de la flore menacée de France »), et le Criquet des joncs (inscrit « En danger critique d'extinction » dans la liste rouge régionale des orthoptères).

En 2017, une convention a été signée entre la commune de Roussillon, le Parc du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels afin d'élaborer un futur plan de gestion répondant aux enjeux de conservation du site et apportant un cadre technique d'intervention au regard des services rendus par cette zone humide (exutoire de la station d'épuration, coupe-feu de défense contre les incendies...).

Chiffres clés

- Superficie de la zone humide : 7 ha

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Parc du Luberon

Partenaire technique : CEN PACA

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



Validation du plan de gestion de la ressource en eau du bassin versant du Largue et de la Laye

Le bassin du Largue est classé déficitaire en eau; en témoignent la multiplication des arrêtés sécheresse et les restrictions d'usages imposées. Les besoins en eau sont supérieurs à ce que peuvent fournir les ressources en eau locales. Depuis 2012, le Parc anime et pilote avec ses partenaires une réflexion pour réduire les prélèvements tout en sécurisant les différents usages de l'eau (agricole, eau potable...).

Intégrant les différentes études et concertations menées, le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) a été établi en 2017. Ce programme d'actions, qui représente le volet ressource du contrat de gestion Largue-Laye, constitue la feuille de route de tous les acteurs de l'eau pour les 10 prochaines années, avec un engagement des partenaires financiers.

Chiffres clés

- Consommation : 5,6 millions de m³ par an sur le bassin
- Finalité recherchée : 900 000 m³ d'eau économisés et/ou substitués
- 11 objectifs déclinés en 27 actions
- 10 maîtres d'ouvrage
- Budget prévisionnel : 6 à 12 M€

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes de Haute-Provence, Parc du Luberon

Contact : marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr



Maîtrise foncière de zones humides prioritaires en bordure du Calavon

Dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Calavon-Coulon, le Parc du Luberon mène depuis 2005 un programme de maîtrise foncière des zones humides en bordure du Calavon sur des sites à forts enjeux biologiques et hydrologiques. En 2017, ce sont 5,6 ha de milieux alluviaux (rivière, ripisylve, mare) qui ont été acquis, ce qui amène aujourd'hui à un total de 50 ha maîtrisés sur 6 sites disjoints entre le Pont Julien et Coustellet.

Depuis 2014, un plan de gestion y est appliqué en partenariat avec le Syndicat de rivière du Calavon-Coulon et le Conservatoire d'espaces naturels. Des actions de suivi

écologique, de gestion conservatoire d'espèces protégées, de valorisation pédagogique, et des travaux de restauration et d'entretien (rivière, chenaux de crues, mares...) y sont réalisés pour préserver les rôles et fonctions de ces zones humides.

Chiffres clés

- 6 sites : La Pérussière à Bonnieux et Roussillon, Les Tours, Le Ponty, La Bégude, La Virginière à Goult, Le Plan à Oppède
- Plan de gestion : 32 actions / 1 412 792 € TTC
- 7 habitats naturels d'intérêt communautaire au sens de la directive « habitats, faune, flore »
- 19 espèces floristiques à forts enjeux de conservation, 72 espèces d'oiseaux, 36 espèces de libellules, 50 espèces d'orthoptères (criquet, sauterelle, grillon, courtillière), 8 espèces d'amphibiens
- Rôle et fonctions des zones humides :
 voir la vidéo « Zones humides, zones utiles »
www.youtube.com/watch?v=rVStFHRfOnc

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, GRT Gaz (mécénat), Parc du Luberon

Partenaires techniques : SIRCC, CEN PACA, SAFER, RTE Réseau de transport électrique

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



Gestion et aménagement du Marderic : une nouvelle digue pour Villelaure

En 2017, le Parc du Luberon a poursuivi l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du Syndicat du bassin du Marderic (SIMA). Ce travail a consisté à accompagner et suivre techniquement le SIMA pour la mise en œuvre des actions inscrites au schéma d'aménagement, notamment sur la réduction des risques liés aux crues :

- réalisation des travaux de confortement de la digue ;
 - débroussaillage et déboisement de la digue aval ;
 - travaux d'entretien sur petits ouvrages hydrauliques.
- L'inauguration a eu lieu le 15 septembre 2017.

Chiffres clés

- 1,7 km de digue traitée, dont 160 m totalement confortés
- 7 ans d'études techniques et de procédures réglementaires
- 3 mois de travaux pour le confortement de la digue
- 285 000 € TTC

Cofinanceurs : État, Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : cedric.proust@parcduluberon.fr

PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURE

Élue référente : Geneviève Jean

Conseil architectural : étude et réalisation d'une mallette d'enduits

La connaissance des enduits anciens est essentielle pour proposer de nouveaux revêtements de façade qui s'intègrent et s'harmonisent parfaitement avec l'existant. Une partie importante du territoire n'avait jusque-là pas encore été étudiée. Le Parc du Luberon et l'École d'Avignon se sont attachés à recenser les enduits anciens du territoire de la Réserve de biosphère Luberon-Lure non encore inventoriés, dans les secteurs de Banon, Forcalquier et de la montagne de Lure.

Ce travail consiste à recueillir des restes d'enduits encore présents sur les façades des vieilles maisons, d'en analyser

la composition et d'essayer d'en retrouver une formulation adaptée aux matériaux d'aujourd'hui.

Sur la base de ces recherches, des mallettes reprenant les échantillons d'enduits anciens et leur formulation seront distribuées dans les communes du territoire afin de servir d'exemple pour les particuliers et les maçons.

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc du Luberon

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Château de l'environnement à Buoux



Avancement des travaux de restauration et d'aménagement du Château de l'environnement à Buoux

Propriétaire du Château de l'environnement à Buoux, le Parc du Luberon y accueille des classes en séjours scolaires. Il a entrepris d'importants travaux sur cet édifice depuis 2012. En 2017, l'opération s'est poursuivie par des travaux d'extension de l'équipement, avec une grande salle et des locaux techniques servant à l'ensemble du site et permettant le chauffage, la ventilation et la potabilisation de l'eau. Cette partie d'opération était particulièrement délicate car elle a consisté à faire la terrasse jamais réalisée au pied

de l'aile du XVIII^e et à aménager dessous l'ensemble de ces nouveaux locaux. Mais dès les premiers terrassements, la présence de vestiges archéologiques du XVI^e siècle (notamment des fortifications de tours et de remparts), la faiblesse du rocher et d'anciennes sources ont nécessité une adaptation du projet en concertation avec la DRAC. Ainsi, le volume de l'extension et ses points porteurs ont été ajustés pour permettre la conservation des vestiges, et pour certains, leur intégration et mise en valeur à l'intérieur de la future salle.

MONUMENT



HISTORIQUE

Chiffres clés

- 1 édifice classé au titre des Monuments historiques (château et jardins)
- Montant de l'opération (études et travaux) : enveloppe initiale 3,1 M€ HT
- 2 architectes PNRL, 15 entreprises, 5 bureaux d'études
- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), État (DRAC PACA), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr et jeremie.haye@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- 1 200 visiteurs le 17 septembre 2017

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc du Luberon

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr



Restauration de la tour Saint-Mary à Forcalquier et réalisation d'une calade pour découvrir la citadelle

Le Parc du Luberon est engagé depuis plusieurs années auprès de la commune de Forcalquier pour la conservation et la mise en valeur de la citadelle. Ce site historique contient les vestiges du castrum médiéval. Parmi les vestiges, la tour de l'Évêque, dite tour Saint-Mary, était fortement dégradée. Le projet mis au point par le Parc a consisté à restaurer les maçonneries médiévales et à restituer un niveau de sol au sommet de la tour. De nombreuses brèches de maçonnerie ont été remises en place afin de consolider les murs dégradés. Cet édifice était à l'origine relié à l'ancienne cathédrale dont les vestiges, encore présents, pourraient prochainement être mis en valeur.

Site patrimonial et historique important, la citadelle de Forcalquier constitue également un véritable espace de détente pour les habitants. La promenade pour « monter à la citadelle » est une habitude des habitants. À l'occasion des

travaux de restauration de la tour Saint Mary, une calade a été créée afin de faciliter le cheminement des visiteurs. Cette technique ancestrale consiste à empierrer le chemin en calant les pierres les unes contre les autres. Les pierres sont entrées en force, verticalement, et sont contenues par des raidisseurs en pierre (ici, des pas d'âne). Cet aménagement constitue désormais un bouclage de la visite par ce secteur Est qui permet d'admirer la puissante tour de l'Évêque.

- Maîtrise d'ouvrage : commune de Forcalquier
- Maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, commune de Forcalquier

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Réalisation de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine d'Oppède

Une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est une servitude d'utilité publique ayant pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces. Fruit d'un travail d'analyse et d'inventaire débuté en 1996, l'AVAP d'Oppède ainsi créée vise à assurer une protection effective du site du vieil Oppède et des fermes remarquables situées dans la plaine agricole. Le Parc du Luberon a accompagné la commune dans la traduction de ce projet patrimonial et a réalisé l'ensemble du document pour le compte de la commune d'Oppède. L'AVAP d'Oppède a été approuvée le 15 mars 2018.

Cofinanceurs : commune d'Oppède, Parc du Luberon

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr



Découverte des gorges de Véroncle lors des Journées du patrimoine de pays et des moulins



Du moulin de Cabrier à Gordes au barrage des Étangs à Murs, les gorges de Véroncle forment le lien historique et paysager qui unit ces deux communes. Site naturel exceptionnel façonné grâce à l'érosion du calcaire par l'eau, c'est la gestion même de cette ressource rare par un ingénieur et remarquable système hydraulique qui contribue au caractère hautement patrimonial de ce site.

Organisée par le Parc et les communes de Murs et Gordes le 17 juin 2017 dans le cadre des 40 ans du Parc, la journée grand public avait pour objectif de :

- faire découvrir aux participants le patrimoine naturel et culturel des gorges avec des randonnées commentées ;
- mettre en valeur la transversalité des actions du Parc ;
- se projeter dans l'avenir de ce site exceptionnel.

Chiffres clés

- Plus de 50 participants aux 3 randonnées accompagnées par des agents du Parc
- En présence des maires de Gordes et de Murs et de la Direction régionale des Affaires culturelles

Cofinanceurs : communes de Murs et Gordes, Parc du Luberon

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

Partenariat avec le Grand Site Sainte-Victoire pour la restauration de bories

L'expérience du Parc en matière de restauration du patrimoine en pierre sèche est reconnue. Depuis la création par le Parc du Réseau européen des pays de la pierre sèche (REPPIS) et la mise au point d'une véritable méthodologie de construction et/ou de restauration des édifices, l'équipe du Parc est régulièrement chargée d'expertises pour la restauration ou la conservation de murs, murets, soutènements routiers et abris en pierre sèche.

Ainsi, le territoire voisin du Grand Site Sainte-Victoire a sollicité le Parc pour l'aider à restaurer deux bories situées dans un itinéraire de découverte, en qualité de maître d'œuvre.

Cofinanceurs : Grand Site Sainte-Victoire, Parc du Luberon

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

PAYSAGE

Élue référente : Geneviève Jean

Concours photo « 4 saisons de paysage et de biodiversité en Luberon »

Pour célébrer les 40 ans du Parc, le concours photo « 4 saisons de paysage et de biodiversité » a été proposé de février à novembre 2017. L'objectif : mobiliser le grand public autour des enjeux du paysage et de la biodiversité par une approche sensible, réfléchir aux paysages emblématiques coups de cœur, aux paysages du quotidien et à leur évolution au cours des saisons... Les retours ont été très riches et variés, couvrant l'intégralité du territoire et montrant que celui-ci est apprécié par ses habitants et également reconnu à l'échelle nationale et internationale.

Compte tenu de la qualité des contributions, des sites et des thèmes pris en photo, l'ensemble des participations a été exposé lors de la Journée des fruits et saveurs d'autrefois et servira de fil rouge au plan de paysage Luberon-Lure.

Chiffres clés

- 86 participations sur le blog www.pnrl-dessinonsleluberon.fr
- 1 jury composé d'élus et de techniciens du Parc, de photographes professionnels et clubs photos, représentatifs des 5 bassins de vie du Parc
- 4 lauréats et 1 coup de cœur du jury

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc du Luberon

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



Printemps

Le petit monde du printemps au pont Julien, Bonnieux © Chantal Carry



Été

Le calme paisible entre les lavandes de Sénanque, Gordes © Gian Luigi Fiorini



Automne

Les couleurs de l'automne, Sannes © Serge Cuvillier



Hiver

L'hiver, Lacoste, à côté du lieu-dit Capite © Babeth Pacary



Coup de cœur du jury

Brume sur Rustrel © Guy Keller

Secteurs de requalification paysagère : projets tests

La requalification des paysages banalisés du quotidien est devenue un axe fondamental de l'approche paysagère du Parc du Luberon. Après avoir établi une méthode pour diagnostiquer et mettre au point des projets de requalification des paysages dégradés, il s'agissait de montrer par des projets pilotes comment intégrer l'amélioration des paysages dans les opérations d'aménagement.

Les projets tests ont concerné : Cadenet (entrée de ville depuis la Durance et la gare); Les Taillades (traversée d'une partie de zone d'activité); Sainte-Tulle (entrée de ville); Pertuis (entrée de ville à l'est).

Le paysage requalifié est ainsi devenu l'axe fédérateur des aménagements proposés.

Les travaux ont été réalisés à Cadenet et ils sont programmés en 2018 et 2019 à Pertuis et aux Taillades.

Chiffres clés

- 1 comité de pilotage (qui s'est réuni aux étapes clés du programme) et des groupes locaux de travail associés à chaque site

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE



Élue référente : Gisèle Magne

30 ans de la Réserve naturelle géologique du Luberon



Géotourisme expérientiel

Une manifestation commune avec le musée d'Apt a été organisée pendant l'été 2017 : un parcours de visite reliant le musée d'Apt et le musée de géologie dans la Maison du Parc, en passant par l'exposition « Géoballade, de la Durance aux monts de Vaucluse ». Des ateliers (géorium et observation de microfossiles) ont également été proposés au musée d'Apt dans le cadre du développement du tourisme expérientiel, par le Pôle territorial de coopération économique Matières et couleurs du Luberon.

Les Journées européennes du patrimoine fêtent les 30 ans de la RNGL

Les 30 ans de la Réserve naturelle nationale géologique du Luberon, créée en 1987 et gérée depuis lors par le Parc, ont été célébrés au Château de l'environnement à Buoux, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine le 17 septembre (voir aussi page 12). Au programme, étaient proposées :

- une exposition sur la géologie du Luberon et la réserve naturelle géologique illustrées par des fossiles ;
- des rencontres avec des scientifiques sur les ammonites, les dinosaures, les reptiles marins et les mammifères fossiles ;
- de nombreuses animations telles que géocaching, visites guidées du château et sorties naturalistes.



Vaucluse matin le 20 sept. 2017

BUOUX | La Réserve naturelle géologique du Luberon fête ses 30 ans

De nombreuses animations tout autour du Parc se sont tenues devant le château.

Le Parc naturel régional du Luberon a invité dans le cadre des Journées européennes du patrimoine le large public à venir au Château de l'environnement dimanche 17 septembre pour fêter les 30 ans de la Réserve naturelle géologique du Luberon (RNGL). Créée en 1987 et gérée par le Parc, la RNGL mène depuis des actions qui favorisent la protection des patrimoines géologiques : roches, fossiles, paysages ou ressources minérales du territoire.

A cette occasion, Dominique Santoni, présidente du Parc, a rappelé que cette date anniversaire est aussi celle du Parc qui a soufflé cette année ses 40 bougies. S'attardant sur l'histoire du Château et de ses jardins classés monuments historiques, elle a évoqué le parcours de cette dernière Renaissance, agrandie au XVIII^e siècle et dont les travaux s'arrêtèrent à la mort du seigneur. Après avoir subi pendant trois siècles les outrages du temps, le bel endormi s'est éveillé en 1986, date de

Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional qui gère la Réserve naturelle géologique du Luberon, son acquisition par le Parc.

Vers un centre de découverte de l'environnement

« Avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département de Vaucluse, partenaires financiers, des chantiers de restauration, d'aménagement du bâtiment et de son domaine ont été menés pour améliorer les conditions de découverte de l'environnement, la préservation et la transmission de ce patrimoine aux générations futures. » Soulignant ensuite la volonté des élus du Parc de faire de ce domaine un lieu structurant, un centre de découverte de l'environnement, la présidente a précisé que plus de 50 classes du secteur et de la région en partenariat avec Vacances Léo Lagrange bénéficient de séances découvertes du milieu associées à une pratique sportive ou à une approche artistique.

« C'est l'éducation et la sensibilisation de nos enfants qui leur permettra de devenir responsables de notre territoire et conscients de la valeur de ce patrimoine. »

Isabelle BOUTIN

Chiffres clés

- 1 200 visiteurs le 17 septembre 2017

Cofinanceurs : État (Dreal), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ville d'Apt, Parc du Luberon

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Accueil de collections et de nouvelles pièces

Le couvent de Forcalquier, où est décédé le Père Gabriel Conte, paléontologue auteur de *Fossiles du plateau d'Albion* et de *Le Pays de Forcalquier, son lac, sa mer*, a confié au Parc du Luberon ses archives et collections géologiques.

Le Parc a également reçu le matériel figuré dans les articles d'Antoine Pictet, paléontologue, et provenant du territoire du Luberon.

Jean Dellenbach a aussi cédé sa collection de micropaléontologie et Daniel Helmer, du matériel (ossements, carapace de tortue...) provenant de la Débruge (Saint-Saturnin-

lès-Apt). Cela représente de nombreux spécimens qui sont venus enrichir la salle des collections du Parc et la base de données dédiée.

Chiffres clés

- 4 nouvelles collections plus de 200 fossiles
<http://bd-collection.pnrpaca.org>

Cofinanceurs : État (Dreal), Parc du Luberon

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Découverte de sites à empreintes de pas de mammifères fossiles



Un nouveau site à empreintes de pas de mammifères a été découvert dans l'ancienne carrière du four à chaux à Sigonce. Les blocs sur lesquels se trouvent de petites empreintes à deux doigts et quelques empreintes à trois doigts se sont effondrés du front de taille.

Après la découverte en 2016 d'un autre site à empreintes à Revest-Saint-Martin, le territoire Luberon-Lure (Parc naturel régional et Réserve de biosphère Luberon-Lure) comprend désormais 10 sites à empreintes de pas de mammifères de l'Oligocène (env. -30 millions d'années) : c'est le territoire le plus riche au monde de ce type de gisement !

Financé à 100% par le Parc

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr

Fouilles paléontologiques sur le gisement de Murs

Le site de Murs est un gisement fossilifère d'un très grand intérêt scientifique connu depuis les années 1920 et lieu de découverte d'un « cheval à trois doigts » : *Plagiolophus huerzeleri*.

Une collaboration avec le Muséum d'Histoire naturelle de Bâle et le Jurassica Museum de Porrentruy, en Suisse, a permis l'organisation d'un chantier de fouilles du 23 au 30 octobre 2017.

Plus de 50 restes fossilisés (crânes, mandibules, ossements, dents, etc.) de mammifères, tortues, oiseaux, ont été découverts et prélevés. Le matériel a été dégagé. Il sera ensuite étudié et reviendra, in fine, dans les collections du Parc.



Chiffres clés

- Plus de 50 fossiles trouvés sur 2 m² fouillés

Cofinanceurs : État (Dreal), Muséum d'Histoire naturelle de Bâle, Jurassica Museum de Porrentruy, Parc du Luberon

Contact : christine.balme@parcduluberon.fr



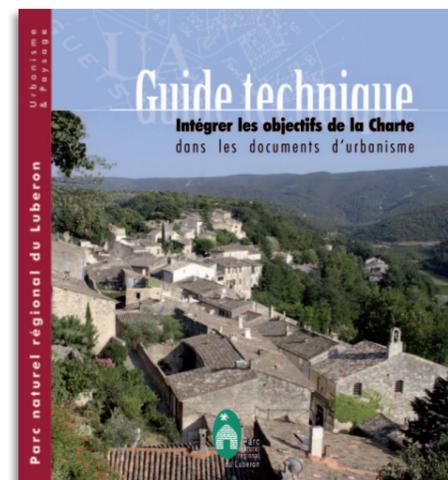
Mission B

DÉVELOPPER ET MÉNAGER LE TERRITOIRE

Orientation
B.1
Améliorer le cadre de vie et la qualité de la vie

Orientation
B.2
Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

Suivi des documents d'urbanisme



Le calendrier de la loi ALUR a conduit les communes disposant d'un plan d'occupation des sols (POS) à élaborer un plan local d'urbanisme (PLU). Au 23 mars 2017, l'ensemble des POS sont devenus caducs.

En 2017, les suivis d'élaboration de PLU ont été menés à un rythme soutenu, avec 33 communes engagées dans cette procédure et 1 schéma de cohérence territoriale en phase d'arrêt.

Les différents services du Parc les accompagnent en délivrant les données du porter à connaissance et en menant un travail de conseil à l'élaboration des documents. En tant que personne publique associée, le Parc participe au renouvellement urbain et à la lutte contre la spéculation foncière.

Chiffres clés

- 31 réunions d'élaboration ou de révision de PLU
- 5 réunions d'élaboration ou de révision de SCOT
- 1 SCOT arrêté
- 5 participations aux commissions départementales
- 20 avis rendus

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

Anticiper et réduire l'impact des aménagements

Le Parc du Luberon suit les opérations ayant lieu sur son territoire afin d'anticiper et réduire l'impact environnemental des aménagements, qu'il soit écologique ou paysager, visuel, sur l'économie locale, les ressources ou les milieux. Le Parc participe ainsi au suivi des commissions carrières, il rend des avis sur les projets d'infrastructures routières, de téléphonie ou de transport d'électricité, sur les aménagements industriels et énergétiques.

L'objectif : réduire les impacts de ces aménagements et bien prendre en compte les spécificités du territoire.

Chiffres clés

- 4 avis rendus
- 4 commissions carrières
- 10 réunions de suivi d'impact des aménagements

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

Partenariat entre le Conseil régional, les parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les agences d'urbanisme

Dans le cadre de conventions liant la Région aux agences d'urbanisme et de sa mission d'accompagnement des parcs naturels régionaux, la Région a mis en place un partenariat entre ces structures.

En 2017, ce partenariat a porté sur la traduction du schéma de cohérence écologique (SRCE, document régional décrivant les ensembles écologiques remarquables) dans les documents d'urbanisme locaux.

Le Parc naturel régional du Luberon a ainsi travaillé avec l'agence d'urbanisme du pays d'Aix. Ce partenariat a notamment donné lieu à une étude de cas sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'aménagement d'un projet touristique, sur la commune de Pertuis.

Chiffres clés

- Les partenaires :
 - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA
 - Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Agence d'urbanisme du Pays d'Aix
- 3 résultats :
 - 1 méthode de traduction du SRCE aux documents locaux
 - 1 étude de cas sur la commune de Pertuis
 - 1 journée d'information sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme le 4 mai 2017

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



Démarrage et montée en puissance de la plateforme de la rénovation énergétique Luberon Haute-Provence

Le Parc naturel régional du Luberon a mis en place la plateforme de la rénovation énergétique Luberon Haute-Provence (PTRE). Il s'agit d'un service public gratuit pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement à l'occasion de gros travaux, tout en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon.

Lors de leurs permanences en mairie, les architectes-conseillers du Parc assurent un suivi personnalisé auprès des particuliers : en plus du conseil en architecture, l'architecte-conseiller apporte un conseil technique (isolant, matériaux...), et informe sur les aides financières mobilisables. L'activité de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat Luberon Haute-Provence a réellement commencé son activité à la mi-2017, avec le recrutement de la première thermicienne, la mise en place du partenariat avec ALTE (Agence locale de la transition énergétique qui porte une plateforme pour le Vaucluse), et l'élaboration de la stratégie de communication.

Chiffres clés

- 9 architectes du conseil architectural et 1 animatrice thermicienne
- Objectif : 1 200 dossiers de rénovation énergétique par an pendant 3 ans
- 700 dossiers accompagnés en 2017, le premier thermicien étant arrivé en milieu d'année



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Restructuration de la ferme des argiles à Gargas et création de 5 logements

Cette propriété agricole de 18 hectares, appelée « Les Grandes Terres », comprenait un corps de bâtiment de 700m² et un hangar de 300m² fortement dégradés. Les travaux, réalisés pour un montant de 1 876 000 €HT dans le cadre de la réglementation thermique 2015, ont permis de créer 5 grands logements de type T4, dont 3 logements sociaux. L'accent a été mis sur la qualité de l'isolation et des matériaux employés. Les terres agricoles ont permis d'installer une agricultrice en maraîchage biologique. Le pigeonnier a été aménagé de façon à favoriser l'installation de chauves-souris.

Chiffres clés

- 900 m² d'isolation en panneaux de chanvre produits par la société Valtech Industrie à Veynes-les-Alpes
- 5 familles installées dont 3 avec enfants
- 1 agricultrice installée et maintien d'un agriculteur exploitant les vignes sur la propriété

Cofinanceurs : État, Région, Département de Vaucluse, commune de Gargas

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



La Fruitière numérique à Lourmarin, phase 2 : réalisation d'une salle multifonctionnelle de diffusion numérique



Le succès rencontré par le Fab'Lab de la Fruitière numérique à Lourmarin, plateforme dédiée aux usages des outils numériques, a permis de mobiliser les financements pour la transformation du hangar en une vaste salle multifonctionnelle de 250 places assises, dédiée à la diffusion numérique. Une serre bioclimatique servant de hall d'accueil et de distribution des différents espaces favorisera les apports solaires passifs. Dotée à présent de l'ensemble de ses équipements et d'une jeune équipe compétente, la Fruitière numérique est le seul site dans le Sud Luberon à proposer une offre de service aussi complète : www.lafruitierenumerique.com

Cofinanceurs : État, Région, Département de Vaucluse, commune de Lourmarin

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Élus référents : Geneviève Jean et André Berger (TEPCV)

Programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)

Le Parc du Luberon a poursuivi en 2017 l'animation du programme labellisé «Territoire à énergie positive pour la croissance verte». Les travaux de rénovation de l'éclairage public des collectivités bénéficiaires d'une aide financière se sont poursuivis (phases 1 et 2). Dans ces communes, l'éclairage public a été éteint en milieu de nuit, concourant ainsi aux objectifs visés par le Parc pour la protection du ciel nocturne. Enfin, un avenant à la convention financière, signé le 24 février 2017, a permis de mobiliser des financements pour des investissements liés à la mobilité durable.

Chiffres clés

- 117 communes concernées et 205 000 habitants (périmètre TEPCV)
- 47 programmes de rénovation de l'éclairage public cofinancés
- 1 228 000 € d'aides financières sur l'éclairage public (phases 1 et 2)
- 2 875 000 € de travaux budgétés (phases 1 et 2)
- 5 collectivités bénéficiaires d'aides financières pour la mobilité en 2017 : Ville de Manosque, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Cotelub et le Parc du Luberon (voir page 22)
- 3 réunions du comité de pilotage TEPCV les 16 mai, 21 septembre et 1^{er} décembre 2017

Cofinanceurs : ministère de la Transition écologique et solidaire, communes lauréates du programme, Parc du Luberon

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr



Certificats d'économie d'énergie CEE-TEPCV

La signature de l'avenant TEPCV du 24 février 2017 sur la mobilité (cf. ci-dessus) a permis au Parc du Luberon d'être éligible au dispositif CEE-TEPCV : certains types de travaux des collectivités du territoire liés à l'efficacité énergétique (bâtiments, éclairage public) donnent lieu à l'obtention de CEE.

Ces CEE, bonifiés grâce au label TEPCV, se négocient sur une bourse nationale, les fournisseurs d'énergie ayant des quotas d'économies d'énergie à réaliser.

Cela permet une valorisation financière après travaux. Le Parc du Luberon jouant le rôle de regroupueur, il a ouvert un compte sur le registre national des CEE, a conventionné avec les collectivités candidates et a monté un dispositif d'animation dédié.

Chiffres clés

À fin 2017 :

- 50 collectivités ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt
- 30 conventions de partenariat signées avec le Parc du Luberon
- 157 projets d'investissement identifiés
- 2 689 000 € HT de dépenses éligibles pour un quota territorial de 1300 000 € HT (des arbitrages à prévoir en 2018, le programme se clôturant au 31 décembre 2018)
- 1 contrat de vente des CEE-TEPCV établi avec une société délégataire, permettant de valoriser à hauteur de 95% les dépenses éligibles des maîtres d'ouvrage après travaux, de financer l'ingénierie spécifique du Parc et de constituer un fonds collectif pour de futurs projets liés à la transition énergétique.

Financements privés, issus de la vente des CEE obtenus + reliquat à la charge des maîtres d'ouvrage

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

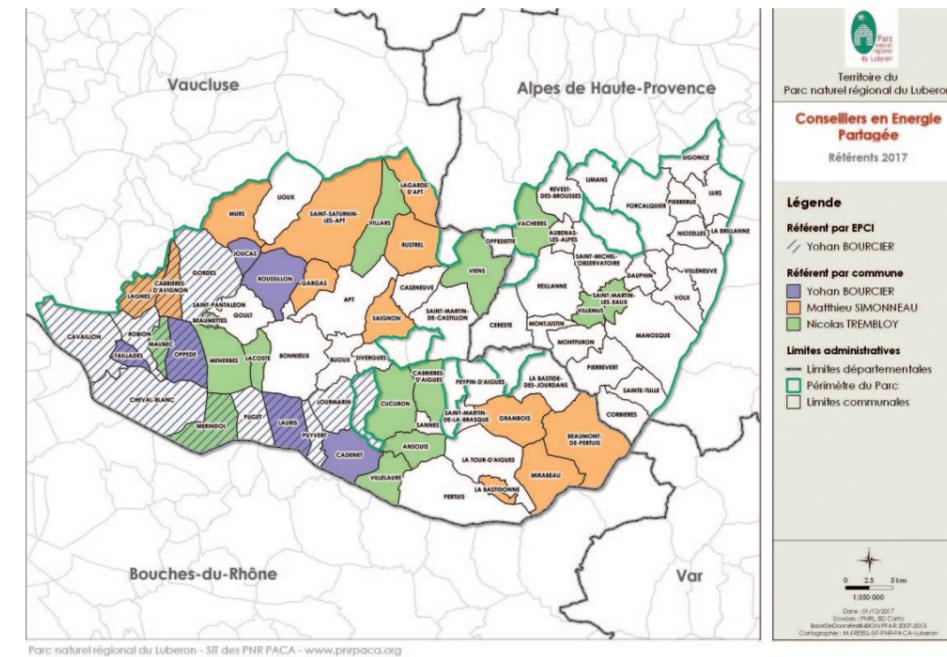


Programme SEDEL (Services énergétiques durables en Luberon)

Le dispositif de conseil en énergie partagé, créé en 2009 et fort des renouvellements opérés en 2016, a poursuivi ses actions, aux côtés des collectivités engagées, sur la maîtrise des consommations d'énergie et les actions d'efficacité énergétique dans le patrimoine et les équipements publics.

En 2017, les trois conseillers en énergie partagés ont particulièrement mis l'accent sur la mobilisation des communes adhérentes au dispositif autour du programme «Certificats d'économies d'énergie» pour les TEPCV.

Fin 2017, 67% des projets recensés dans ce programme étaient issus des communes SEDEL, qui ne représentent que 27% des communes du territoire TEPCV.



Chiffres clés

- 32 communes adhérentes et 1 intercommunalité (Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse)
- 1 réunion du comité de pilotage en 2017
- Coût d'adhésion : 2,10€/hab/an
- 5,44€/habitant et par an d'économies financières réalisées, soit 362 000 € globalement
- 1 800 000 kWh par an économisés et 508 000 kg de CO₂ évités

Cofinanceurs : Ademe PACA, communes et intercommunalités bénéficiaires, Parc du Luberon

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Le Jour de la Nuit en Luberon, ensemble rallumons les étoiles !

Pour la deuxième année consécutive, le Parc du Luberon a incité les communes du territoire à participer massivement à la manifestation nationale «Le Jour de la Nuit» le 14 octobre 2017, en éteignant l'éclairage public cette nuit-là et en organisant une animation dans la commune, afin de sensibiliser les habitants aux enjeux des économies d'énergie, de la protection de la biodiversité nocturne, aux effets de la pollution lumineuse.

Sous l'impulsion du programme TEPCV et de cette manifestation, le nombre de communes pratiquant l'extinction régulière de l'éclairage public va grandissant, ainsi que la mobilisation des élus et du grand public sur le sujet !

Chiffres clés

- 37 communes participantes, dont 23 accueillant des animations
- 29 partenaires et prestataires externes mobilisés pour les animations
- 2 intercommunalités co-organisatrices localement : Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et Durance Luberon Verdon Agglomération
- 1 242 participants aux animations
- 29 parutions dans la presse;
- 3 interviews / reportages radio / web
- Voir <https://youtu.be/VlcbjdOM-s>
- 1 émission de radio en direct (2h) avec Comète FM le 14 octobre au soir
- Budget engagé par le Parc du Luberon : 6 116 €
- Formation de 10 Star Guides en partenariat avec la société Cosmstory (financement TEPCV) : accompagnateurs, hébergeurs, élus, responsables associatifs ou animateurs de services jeunesse

Cofinanceurs : ministère de la Transition écologique et solidaire (TEPCV), Région, Parc du Luberon, communes

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr



Animation de la charte signalétique du Luberon



Suite à la révision de la charte signalétique (qui permet d'appliquer la loi sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes), 18 communes du Parc ont entamé une démarche commune, coordonnée par le

Parc du Luberon, afin de réviser ou de créer leur règlement local de publicité en lien avec les conseils de la charte signalétique.

Chiffres clés

- 18 communes engagées avec le Parc dans la révision de leur règlement local de publicité: Bonnieux, Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Forcalquier, Gordes, Goult, Joucas, Lacoste, Lauris, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Puyvert, Roussillon, Saint-Michel l'Observatoire, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sainte-Tulle
- 50 avis donnés par le Parc aux acteurs économiques sur leur projet de signalétique

Financé par le Parc hors programme d'actions

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

CADRE DE VIE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Conseil en mobilité

Suite à un travail conjoint du Parc du Luberon, des intercommunalités du territoire et de l'Ademe fin 2016, un poste de conseiller en mobilité a été créé en 2017. Cet agent, chargé de développer des initiatives innovantes dans 3 intercommunalités volontaires (Cotelub, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon et la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure), est hébergé au Parc du Luberon qui pilote le programme d'actions mis en œuvre en 2018-2019.

Chiffres clés

- 3 réunions du comité de pilotage en 2017

Jardiner au naturel

En 2017, le Parc du Luberon a poursuivi son accompagnement auprès des 16 jardinerias du territoire engagées dans l'opération «Jardiner au naturel, ça coule de source». L'objectif est d'alerter les jardiniers amateurs sur les risques des pesticides sur la santé, l'eau et la biodiversité, et de promouvoir les produits naturels pour le jardin, sans pesticide.

Dans ces jardinerias et magasins de bricolage, la gamme « chimique » a été supprimée au profit de la gamme « naturelle ». Le Parc y a mis en place des outils de sensibilisation à destination des clients (livrets d'information Jardiner sans pesticides, jardifiches, stop-produits).

Ces outils ont également été diffusés lors de la Foire de Cavaillon. Des formations sur les techniques de jardinage au naturel ont été proposées aux habitants du territoire.

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Parc du Luberon

Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon

La loi interdit désormais l'usage des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces verts et des voiries communales, afin de préserver la ressource en eau et la biodiversité, et de protéger la santé de la population.

Le Parc du Luberon accompagne les communes de son territoire dans un programme de suppression de l'usage de ces pesticides chimiques, avec des audits, des conseils techniques, des formations pour les élus et techniciens. Des plans de désherbage alternatif ont été réalisés.

- 1 convention financière avec l'Ademe PACA prévoyant un budget de 80 300 € sur 2 ans et une aide financière de 49 840 €
- 1 plan d'actions autour de 3 axes : animation transversale / développement d'une culture «mobilité douce» / ingénierie en appui aux communautés de communes signataires d'un partenariat

Cofinanceurs : Ademe PACA, Cotelub, CCPAL, CCPFML, Parc du Luberon

Contact : nicolas.amblard@parcduluberon.fr



Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Chiffres clés

- 51 communes du Parc à «zéro pesticide» (sur 77 communes adhérentes au Parc)
- 35 communes auditées en 2017 concernant leurs pratiques phytosanitaires
- 4 journées de formation organisées pour 82 personnes présentes
- 7 plans de désherbage réalisés avec l'aide du Parc à Beaumont-de-Pertuis, Cadenet, Gordes, Grambois, La Bastidonne, La Tour d'Aigues, Oppède

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Mission C

CRÉER DES SYNERGIES
ENTRE ENVIRONNEMENT
DE QUALITÉ ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Orientation
C.1

Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc

Orientation
C.2

Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable

Orientation
C.3

Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises

CIRCUITS COURTS ET ALIMENTATION

Élu référent : André Berger

De la ferme à ta cantine : les cantines du Luberon ont fêté les 40 ans du Parc avec un repas 100% local !

Depuis 2009, le Parc naturel régional du Luberon anime l'opération «De la ferme à ta cantine», qui vise à approvisionner en produits locaux, bio si possible, les cantines scolaires qui sont en gestion directe sur le territoire. Ces restaurants scolaires bénéficient d'un accompagnement particulier pour la formation des cuisiniers et la mise en place d'actions pédagogiques. Aujourd'hui, près de 30 communes font partie de ce réseau.

Le 8 juin 2017, ce sont 30 cantines qui ont fêté les 40 ans du Parc lors d'un repas local bio, avec agneau, petit épeautre, fromage de chèvre et cerises... Le tout local et délicieux ! Des activités autour des produits locaux ont été proposées par les enseignants pour préparer ce temps fort en classe.

Un moment de convivialité partagé, témoignage de la dynamique territoriale qui unit aujourd'hui les cantines, les écoles, les municipalités et le Parc du Luberon...

Chiffres clés

- Sur 35 cantines du Luberon en gestion directe, 30 cantines font partie du réseau «De la ferme à ta cantine» : plus de 1 enfant sur 2 mange local et bio
- 5000 repas/jour

Cofinanceurs : communes du réseau «De la ferme à ta cantine», Parc du Luberon

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr



Projet alimentaire territorial du Luberon

En 2017, le Parc du Luberon a affirmé une politique volontariste en matière de transition agricole et alimentaire. La stratégie, qui se décline en 6 axes (foncier, pratiques agro-écologiques, structuration de l'offre alimentaire, restauration collective, sensibilisation et attractivité territoriale), a été reconnue et labellisée «Projet alimentaire territorial» par le ministère de l'Agriculture. Cette même année, le Parc du Luberon a également été lauréat du Programme National pour l'Alimentation. Dans ce cadre, un diagnostic agricole et alimentaire du territoire a été réalisé, ainsi que des outils de sensibilisation à une alimentation durable.



Chiffres clés

- 1 diagnostic du territoire
- 3 outils de communication et de sensibilisation à une alimentation locale de saison et de qualité
- 1 séjour scolaire expérimental «De la fourche à la fourchette» au Château de l'environnement à Buoux

Cofinanceurs : Ademe, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, MAAF, Parc du Luberon

Contact : mylene.maurel@parcduluberon.fr



AGRO-RESSOURCES

Élu référent : André Berger

Poursuite des essais de variétés de blé paysan pour mettre en œuvre une filière panicole

Le Parc du Luberon, Agribio 04 et Arvalis ont entrepris en 2014 un travail de collecte et de multiplication des variétés paysannes de blé qui tendent à disparaître alors qu'elles appartiennent au patrimoine local. Les premiers résultats montrent que ces variétés sont bien en adéquation avec la nature des sols et climats du Luberon et présentent de vrais avantages nutritionnels. Ce projet se concrétise par la structuration d'une filière territoriale blé-farine-pain du Luberon avec la participation des producteurs de blé (axe semences), des moulins de Grans et de Malijai (axe farine), des boulangers (axe pain).

Les 2, 3 et 4 juin 2017, en partenariat avec le musée départemental de Salagon, le Parc du Luberon et Agribio 04 ont présenté au grand public les avancées de cette filière panicole, ses enjeux et son réseau d'acteurs : caractéristiques gustatives de pains paysans, définition de la notion de typicité liée au terroir et mise en œuvre d'un « pain régional » déclinable sur le territoire du Parc avec la marque « Valeurs Parc » d'ici 2 ans ; volet organoleptique (séances de dégus-

tation de pain avec l'ITAB) ; typologie des gluten et analyses nutritionnelles sur grain et pain (INRA de Montpellier et école d'agronomie de Toulouse-Purpan).

Chiffres clés

- Extension des superficies en semis expérimental sur 10 ha supplémentaires avec 9 agriculteurs engagés dans la multiplication des semences
- Hiver 2017 : 2 rencontres avec les producteurs locaux concernant les couverts végétaux et aspects réglementaires de la production de semences
- Du 20 au 23 mars 2017 : rencontres sur la panification de variétés paysannes de blé
- 1 vidéo réalisée sur la campagne 2017 à voir sur <https://youtu.be/7sUp9YiFva8>

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes de Haute-Provence, Fondation de France, Fondation BJORG, Bio de Provence, Parc du Luberon

Contact : nathalie.charles@parcduluberon.fr

Fleurs de cerisiers : confirmation d'un nouveau marché dans la cosmétique

Pour la 3^e année consécutive, des fleurs de cerisiers cueillies dans le pays d'Apt ont été utilisées sur le marché de la cosmétique. Une demi-tonne de fleurs a été récoltée en 2017 par 13 exploitants agricoles. L'extraction du principe

aromatique s'effectue dans le Diois uniquement sur fleurs fraîches et entre dans la gamme de produits «Fleurs de cerisier» de l'Occitane.

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

Étude sur les propriétés thérapeutiques des plantes produisant des colorants alimentaires

En collaboration avec l'association Couleur Garance et la faculté de pharmacie de Marseille, 38 plantes à couleur du Jardin conservatoire des plantes tinctoriales de Lauris, connues pour leur usage en alimentaire, ont été étudiées sur la base de publications scientifiques. L'objectif de ces premiers travaux consistait à faire une sélection des plantes les plus prometteuses sur la base de leurs vertus thérapeutiques afin d'envisager, dans un second temps, une mise en culture.

Chiffres clés

- 16 plantes à couleur disposent d'informations complètes sur leurs propriétés thérapeutiques

Cofinanceurs : faculté de pharmacie de Marseille, association Couleur Garance, Parc du Luberon

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE

Élu référent : Jean-Denis Daumas

Journée des fruits et saveurs d'autrefois à la Maison de la biodiversité

Afin de promouvoir la diffusion des variétés fruitières d'intérêt régional ainsi que la biodiversité domestique en général, le Parc du Luberon organise chaque année la Journée des fruits et saveurs d'autrefois à la Maison de la biodiversité à Manosque.

Le 3 décembre 2017, de nombreuses animations ont été programmées (vente de plants et de fruits anciens, dégustations de produits locaux, conférences, expositions), ainsi qu'un programme spécial pour célébrer les 40 ans du Parc et les 20 ans de la Maison de la biodiversité. Celle-ci a été créée par le Parc en 1997, sur le domaine de la Thomassine, propriété de la ville de Manosque. Depuis lors, ce verger conservatoire est un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière, de Provence et des Alpes du sud.

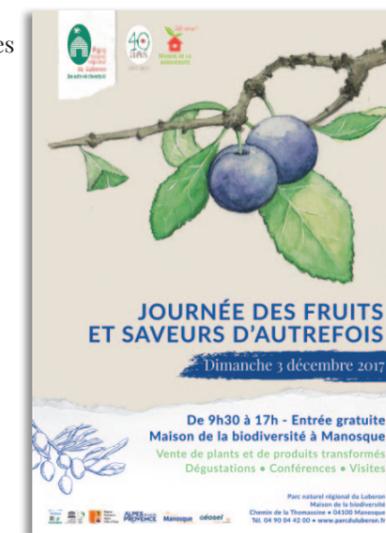
Chiffres clés

Fréquentation :

- 60 exposants (pépiniéristes, producteurs, vendeurs de semences, associations...)
- 1 500 visiteurs

Cofinanceurs : Département des Alpes de Haute-Provence, Ville de Manosque, Géosel, Parc du Luberon

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr



TOURISME DURABLE

Élu référent : André Berger

Programme Espace valléen Luberon-Lure

La stratégie Espace valléen Luberon-Lure vise à diversifier les activités touristiques sur le territoire par la valorisation des patrimoines naturels et culturels. L'objectif : construire une destination « Luberon tourisme durable » en mobilisant les différents bassins de vie touristiques autour de 4 thèmes clés : les activités de pleine nature, l'eau, la pierre, les produits du terroir. En 2017, quatre projets ont été finalisés :

- les Rencontres du tourisme durable en Luberon-Lure, le 14 mars 2017 à Caseneuve sur le thème « Quelle valorisation touristique du terroir en Luberon ? » ;
- les chemins du patrimoine du Sud Luberon ;
- l'organisation de la Fête de l'ocre dans le Pays d'Apt Luberon (84), du 29 septembre au 1^{er} octobre 2017 ;
- le rendu de l'étude de Vélo Loisir Provence pour l'amélioration des services sur les itinéraires vélo du Luberon.

Espace valléen Luberon-Lure 2016-2020



Chiffres clés

- 20 opérations financées
- Budget total des actions : 1 822 322 €
- Aides financières totales de 939 815 € : 348 748 € de Feder POIA, 100 462 € de l'Etat (FNADT CIMA), 490 605 € d'aides régionales
- 2 comités techniques et 2 comités de pilotage organisés
- 1 visite de la Commission européenne le 16 juin 2017 à Forcalquier

Cofinanceurs : Union européenne (Feder POIA), État (FNADT CIMA), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc du Luberon

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

Valeurs Parc naturel régional : un réseau d'hommes et de femmes engagés pour le tourisme durable du territoire

En partenariat avec les 7 autres parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Luberon propose aux professionnels du tourisme de se distinguer avec la marque Valeurs Parc naturel régional du Luberon®. Cette démarche permet aux entreprises volontaires d'obtenir un diagnostic de leur activité, puis d'améliorer leurs pratiques de tourisme durable en participant à des formations collectives et des moments d'échanges en réseau. Les prestataires ainsi engagés deviennent de véritables ambassadeurs des valeurs du Parc et bénéficient d'une promotion privilégiée à l'échelle locale, régionale et nationale.

À fin 2017, 49 entreprises portaient et défendaient les valeurs de la marque Valeurs Parc Luberon: hôteliers, gestionnaires de gîtes, de chambres d'hôtes, de campings,

de villages vacances, de sites de visites; accompagnateurs; restaurateurs; producteurs de vin; boulangers.

En octobre, le Parc du Luberon et plusieurs autres parcs ont participé à « Destination Parcs », un événement national organisé à Paris (Bercy Village) pour célébrer les 50 ans des parcs naturels régionaux et la richesse de ces territoires.

Cofinanceurs : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les 8 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Sainte-Baume, Queyras, Verdon)

Contact : laure.reynaud@parcduluberon.fr



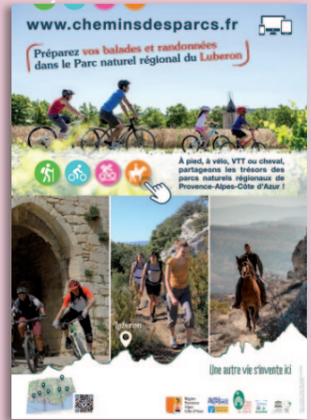
Élu référent : André Berger

LOISIRS ET SPORTS DE NATURE

cheminsdesparcs.fr : un site Internet pour préparer ses balades et randonnées

Le site www.cheminsdesparcs.fr est un outil convivial et innovant, conçu pour tous les publics (des familles aux sportifs). Il permet à chacun de préparer ses balades et randonnées à pied, à vélo, VTT ou cheval, dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur: Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon. Chaque itinéraire présente des renseignements pratiques (durée, difficulté, dénivelé...) et informe sur les points d'intérêt remarquables tels que les patrimoines naturels, culturels ou paysagers, permettant de valoriser les richesses agricoles, artisanales et culturelles de la région. Idéal pour explorer - vivre - comprendre nos territoires préservés, à son rythme et suivant ses envies.

En 2017, le Parc du Luberon a accueilli 2 stagiaires qui ont enrichi l'offre d'itinéraires, intégré les textes en anglais et continué l'animation du projet à l'échelle de l'interparc, le Luberon étant chef de file de ce projet pour le réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Mécénat : GRTgaz pour traduction en anglais

- Chiffres clés**
- À fin 2017 : 7 parcs naturels régionaux / 198 itinéraires dont 137 en anglais (69%) / 1 900 km de balade / 1 400 points d'intérêt
 - Statistiques de fréquentation : 43 200 sessions; 210 000 pages vues en 1 an

Cofinanceurs : Région et ses 8 Parcs naturels régionaux (Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Sainte-Baume, Queyras, Verdon)

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Rando Raid Randuro VTT Luberon Pays d'Apt 2017

Le 22 octobre 2017, VTT Luberon, le Parc naturel régional du Luberon et le Centre de Vacances Léo Lagrange ont organisé la Rando Raid Randuro VTT Luberon Pays d'Apt au départ du Château de l'environnement à Buoux (84480), site historique emblématique et propriété du Parc. 922 vététistes étaient au départ ! Temps magnifique, convivialité, beauté paysagère et surtout parcours exceptionnels étaient au rendez-vous.

Le succès de cette journée a de nouveau démontré qu'un événement VTT responsable et convivial a sa place dans un territoire protégé; et qu'un territoire classé par l'Unesco Réserve de biosphère et Géoparc mondial peut faire la promotion d'une destination VTT, en particulier dans le pays d'Apt, l'un des berceaux de la pratique en France depuis les années 1980-1990.

- Chiffres clés**
- 922 participants dont 4 nationalités étrangères (Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Canada); le + jeune 8 ans et le + vieux 69 ans

- 5 parcours, 195 km d'itinéraires balisés
- Événement labélisé Grande Traversée de Vaucluse par le Département
- 11 communes traversées
- 3 co-organisateur et 60 bénévoles mobilisés
- Budget total : 13 026 €

Cofinanceurs : Département de Vaucluse, VTT Luberon, Parc du Luberon et entreprises privées partenaires

Voir : https://www.youtube.com/watch?v=uNVR_FJdNLQ&feature=youtu.be

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Sejour experimental « De la fourche à la fourchette » © Tony Guarente

Mission D

MOBILISER LE PUBLIC POUR RÉUSSIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation D.1

Mobiliser le public pour réussir le développement durable

Orientation D.2

Promouvoir des pratiques participatives

Orientation D.3

Mieux échanger avec les territoires extérieurs

Les dispositifs scolaires

Les dispositifs proposés au public scolaire constituent un axe essentiel de la mission de mobilisation des publics. En 2016-2017, le programme annuel d'actions éducatives a ainsi fédéré les classes du territoire, de la maternelle au lycée, autour de cycles d'intervention et de projets portant sur la découverte du territoire et des enjeux portés par le Parc : agriculture locale, ressource en eau, transition énergétique, climat...

Mon collège en Luberon propose un parcours éducatif pour l'ensemble des classes de la 6^e à la 3^e, illustrant les programmes d'enseignement (SVT, Histoire-Géo, Technologie...) avec des exemples du territoire de vie des élèves. Le Parc a également reçu des **classes en séjours au Château de l'environnement** à Buoux.

Chiffres clés

- Programme annuel 2016-2017 : 139 classes concernées, 3 100 élèves, 295 demi-journées d'interventions
- Mon collège en Luberon : 3 collèges (Cité scolaire d'Apt, Mont-d'Or à Manosque, Pierre-Girardot à Sainte-Tulle), 63 classes, 160 activités menées soit plus de 480 heures de découvertes sur le terrain ou en classe
- Séjours au Château de l'environnement en 2017 : un accompagnement pédagogique a été proposé à 33 classes, correspondant à 188 journées d'animation ; 60 % des classes proviennent du territoire du Parc

Cofinanceurs : Région, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Parc du Luberon

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

Séjour expérimental de découverte «De la fourche à la fourchette»



Dans le cadre de l'appel à projets Programme national pour l'alimentation, le Parc a souhaité définir un séjour « De la fourche à la fourchette » au Château de l'environnement afin d'expérimenter de nouvelles activités autour de l'enjeu agriculture/alimentation/santé. L'objectif : renforcer cette thématique pour proposer à l'avenir ce type de séjour à un plus grand nombre.



Durant la Semaine du goût en octobre 2017, 3 classes ont ainsi découvert des produits locaux, des métiers (boulangier, chevrier, apicultrice) et des activités autour de ceux-ci : les produire (jardinage), les préparer ou les transformer (cuisine), les déguster et comprendre les enjeux d'une alimentation saine et équilibrée, et les atouts de notre territoire pour y répondre.

Chiffres clés

- 2 classes de CM2 de l'école Marsily de Pertuis et une classe de 4^e SEGPA du collège Marcel-Pagnol
- 1 semaine d'activités avec les associations Améthyste et Au Maquis et des accompagnateurs en moyenne montagne
- 75 parents, élus et partenaires invités à déguster en fin de séjour un apéritif dînatoire préparé par les élèves

Cofinanceurs : État, Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Le Parc se met au géocaching : 40 géocaches pour les 40 ans du Parc !

Pour célébrer les 40 ans du Parc, les activités éducatives des accueils collectifs de mineurs ont été axées autour du géocaching, pour créer 40 géocaches sur le territoire. En partenariat avec la DDCS de Vaucluse, le Parc a formé les animateurs au géocaching, puis à leur tour, ceux-ci ont entraîné les jeunes dans l'aventure. Durant leurs activités de loisirs, ils ont ainsi placé des caches dans leur environnement plus ou moins proche : aller à la découverte de son territoire, en appréhender la diversité et la richesse, sortir, s'orienter, faire des recherches, partager ses découvertes, imaginer, bricoler, coopérer, étaient les objectifs pédagogiques du projet.



Chiffres clés

- 2 sessions de formation de 4 jours, 32 animateurs formés pour 12 structures
- 40 géocaches placées sur 18 communes du territoire dont 1 *earthcache* et 1 *mystery*
- Des centaines de visites réparties sur les 40 caches, par des géocacheurs du monde entier à partir du site www.geocaching.com ou de l'appli mobile Geocaching®

Financé à 100% par le Parc

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr



Réseau Luberon Jeunesse



Dans le cadre de sa stratégie éducative en direction des accueils collectifs de mineurs, le Parc du Luberon est le partenaire principal du réseau des accueils de loisirs sans hébergement sur la partie vauclusienne du territoire. En formant les animateurs et en participant aux réunions du réseau, le Parc accompagne ces structures afin qu'elles développent des actions de découverte de l'environnement pour les jeunes du territoire. Le 13 avril 2017, les enfants ont présenté leurs projets centrés sur une thématique commune : orientation et géocaching. « Où est Charlie? » était le fil rouge de cette grande journée festive organisée à Viens.

Chiffres clés

- 10 journées de formation « Favoriser des projets de découverte du territoire par le géocaching » pour 32 participants et « Par la pratique du vélo » (12 participants)
- Accueil des Rencontres Luberon Jeunesse à Viens ; 11 centres présents et près de 300 enfants

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr

COMMUNICATION

Élue référente : Dominique Santoni

Refonte du site Internet parcduluberon.fr

À l'occasion de ses 40 ans, le Parc du Luberon a refait à neuf son site www.parcduluberon.fr. Appropriation du Parc par les habitants, entrée par l'image, adaptabilité aux 3 supports (ordinateur, tablette, smartphone), lien avec les réseaux sociaux, ont été les principaux objectifs de ce nouveau site Internet.

Chiffres clés

- 81 747 visites par an, avec un pic de fréquentation de 8 900 visites en juillet (source : Google analytics)



- Durée moyenne des visites : 2 min46
- Nombre de pages vues : 16 279 pages par mois
- + de 32 400 liens pointant vers parcduluberon.fr (source : Autrement dit)
- Lettre du Parc électronique envoyée chaque mois à 3 500 contacts

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr

Le Parc dans la presse



Les relations presse, à travers les communiqués, dossiers et conférences de presse, permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, internet). L'objectif ? Améliorer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité touristique.

En 2017, le Parc a régulièrement communiqué sur ses nombreux projets, sur les événementiels qu'il a organisés, et particulièrement sur la célébration de ses 40 ans tout au long de l'année

Chiffres clés

- 90 communiqués, invitations et dossiers de presse envoyés à la presse en 2017
- 604 retombées dans les médias locaux, régionaux et nationaux en lien direct avec les actions du Parc, avec un pic en octobre 2017 (Mois des Parcs, Jour de la Nuit)
- 201 articles parus dans la presse nationale citant le Parc naturel régional du Luberon pour son image de marque, et notamment autour de la viticulture et de l'œnotourisme
- 87 articles sur le Tour de France, qui passait dans le Parc du Luberon en 2017

Financé à 100% par le Parc

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr

ACCUEIL DES PUBLICS

Élue référente : Valérie Delonnette

La Maison du Parc à Apt

Au cœur du centre ancien d'Apt, la Maison du Parc accueille les habitants, les scolaires et les touristes dans un hôtel particulier du XVIII^e siècle. Ouverte toute l'année au public, elle est une porte d'entrée incontournable pour aller à la rencontre du territoire du Luberon, grâce à l'exposition permanente et au musée de géologie.

En 2017, elle a accueilli 3 024 visiteurs.

Contact : nicole.villemus@parcduluberon.fr

LE MOIS DES PARCS

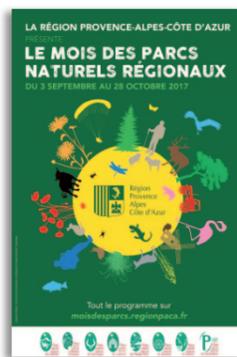
Élue référente : Dominique Santoni

La Région présente le Mois des Parcs en Luberon

En septembre et octobre 2017, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé le Mois des parcs naturels régionaux pour faire découvrir ces espaces naturels remarquables, de la Camargue au Queyras, en passant par le Luberon, les Alpilles, les Baronnies provençales, les Préalpes d'Azur, le Verdon ou encore la Sainte-Baume.

En Luberon, le Parc a organisé 16 sorties pédestres accompagnées par les agents du Parc, 4 journées figes et pommes à la Maison de la biodiversité, 3 visites commentées du musée de géologie à la Maison du Parc à Apt, 1 journée citoyenne de lutte contre la Jussie dans le Calavon, 1 rando « Sur les traces du GR9 ». Il a également inscrit dans cette programmation les 2 grands rendez-vous de l'automne : « Les Journées du patrimoine fêtent les 30 ans de la Réserve naturelle géologique du Luberon au Château de l'environnement à Buoux » (17 septembre) et « Le Jour de la Nuit en Luberon » (14 octobre). La fréquentation des événements directement organisés par le Parc a été estimée à 2 900 visiteurs.

Enfin, plusieurs temps forts organisés sur le territoire ont été relayés dans cet agenda, offrant ainsi un relais de communication régional à des événements locaux (par exemple : « Objectif Grand Site : fête de l'ocre dans le Pays d'Apt Luberon » du 29 septembre au 1^{er} octobre ; « Rencontres Biodiversité et Créativité » du 10 au 15 octobre à Apt et à Bonnieux ; ou encore les marchés paysans).



Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr

Élu référent : André Berger

FORMATION

Connaissance du Luberon : mieux connaître le territoire pour mieux en parler

De novembre 2016 à avril 2017, le Parc naturel régional du Luberon a proposé aux acteurs du tourisme de compléter leur connaissance du territoire du Luberon et des actions du Parc à travers 5 journées thématiques autour de l'architecture et du patrimoine bâti, de la géologie, du tourisme durable, de l'agriculture, des milieux naturels et des ressources en eau. L'objectif pour les participants : mieux parler aux publics des spécificités du Parc naturel régional du Luberon et devenir ainsi de véritables porte-parole de leur territoire.

Chiffres clés

- 5 journées thématiques réparties en novembre et décembre 2016 puis en janvier, mars et avril 2017

- 20 participants (dont 13 professionnels du tourisme) : 5 hébergeurs, 2 sites de visites, 1 élu, 1 technicien de collectivité, 4 représentants d'associations, 2 représentants d'entreprises privées, 2 accompagnateurs en montagne ou guides de pays, 3 particuliers
- 15 communes représentées : Ansois, Apt, Céreste, Coustellet, La Bastide des Jourdans, Lagnes, La Motte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Les Taillades, Lourmarin, Lurs, Pierrerue, Roussillon, Simiane-la-Rotonde, Vachères

Financé à 100% par le Parc et les participants

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIAL

Élue référente : Roselyne Gai-Gianetti

Évolution des outils du SIT

Le Système d'Information Territorial a connu en 2017 des changements de fond :

- l'élaboration d'une charte géomatique qui définit toute l'organisation du système d'information territorial inter-parc en grandes thématiques ;
- le regroupement de toutes les données géographiques des Parcs au sein d'une base de données unique, pour faciliter les échanges et les interrogations sur nos territoires ;
- la mise en place d'outils permettant une plus grande circulation des données entre tous les systèmes de traitements de données géographiques ;
- le changement d'outils cartographie/web pour intégrer les

standards actuels de navigation (multi-supports, multi-systèmes) et les dernières technologies cartographiques. Il permet en outre une plus grande appropriation des données par le grand public.

Chiffres clés

- 1 000 couches transférées
- 120 cartes republiées
- 6 séances de formations auprès des utilisateurs

Financé à 100% par les Parcs du Luberon, de Camargue et du Verdon

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr

GéoPNR 2017 dans le Luberon



GéoPNR est le réseau des géographes-géomaticiens des parcs naturels régionaux français en lien avec la Fédération des parcs. Les 7^e journées d'échanges qui se sont déroulées les 8, 9 et 10 mars 2017 au Château de l'environnement, ont réuni 26 Parcs. Organisées par les Parcs du Luberon, de Camargue et du Verdon, ces rencontres ont permis d'aborder différents sujets tels que l'usage de l'information géographique dans les Parcs, les méthodologies pour la réalisation de la Trame verte et bleue, la mutualisation entre territoires, l'usage des drones, l'utilisation d'outils Open source et des données libres telles qu'OpenStreetMap.

Financé à 100% par le Parc du Luberon et les Parcs de France présents

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Élue référente : Noëlle Trinquier

Mobiliser l'équipe et les partenaires autour de pratiques durables



Le Parc du Luberon est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'éco-responsabilité qui vise à réduire l'impact du fonctionnement interne de la collectivité sur l'environnement en travaillant sur 5 cibles : les déplacements, les déchets, les énergies, l'eau et les achats éco-responsables.

Cette démarche d'éco-responsabilité permet au Parc du Luberon de réaliser des économies de fonctionnement tout en réduisant son empreinte écologique.

En externe, le Parc du Luberon propose également aux collectivités et aux associations le prêt de gobelets réutilisables et d'un éco-pack doté d'outils permettant de faire le tri sélectif sur les manifestations recevant du public

Chiffres clés

- 13 prêts de gobelets réutilisables, soit l'équivalent de 2 600 gobelets réutilisés
- 8 prêts de l'éco-pack
- Réduction de 5% de la consommation de papier entre 2016 et 2017
- Réduction de 7% de la consommation électrique entre 2016 et 2017
- Réduction de 4% du volume de carburant consommé entre 2016 et 2017
- Réduction de 9% de la consommation d'eau entre 2016 et 2017

Financé à 100% par le Parc

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

Élue référente : Roselyne Gai-Gianetti

Évaluation de la mise en œuvre de la charte

Le décret n°2012-83 du 24 janvier 2012 du code de l'environnement énonce que tout Parc naturel régional doit mettre en place un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la charte. Pour répondre à cette obligation, le Parc du Luberon a déployé l'outil EVA pour recenser tous les projets, et a élaboré un référentiel d'évaluation, base de la politique évaluative du Parc. Ce document a permis de synthétiser les 66 objectifs stratégiques de la charte en 10 objectifs opérationnels, permettant ainsi une plus grande lisibilité de l'action du Parc et faciliter la réalisation du bilan de l'évaluation de la mise en œuvre de la charte.

Chiffres clés

- 1 charte contenant 4 grands axes
- 66 objectifs stratégiques et 10 objectifs opérationnels
- 33 mesures phares à évaluer

Cofinanceurs :

Région, Parc du Luberon

Financé à 100% par le Parc

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr



GÉOPARC MONDIAL UNESCO

Rencontres des géopartenaires

Deux journées de rencontres du réseau des géopartenaires ont été organisées en 2017 :

- le 20 mars à Cabrières-d'Aigues, avec atelier expérimental à la poterie Point fusion, repas à la ferme Roumavagi à Cucuron, et visite de terrain avec Ânes et balades en Luberon ;
- le 24 novembre au VVF de Murs, puis sortie dans les gorges de Véroncle avec Olivier Léonard et visite du gîte Li Poulidetto à Lioux.

Chiffres clés

- 23 géopartenaires socio-professionnels du tourisme : sites de visites, hébergeurs, accompagnateurs, prestataires touristiques

Financé à 100% par le Parc

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr



Élue référente : Gisèle Magne



Participation aux réseaux européens et mondiaux des géoparc Unesco

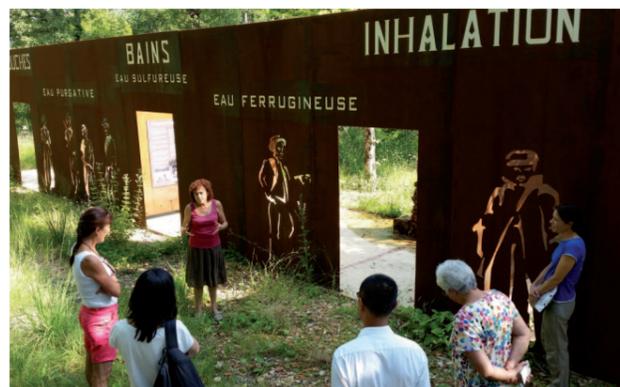


- Les 23-24 mars et le 6 septembre : rencontres du comité de coordination dans les Géoparc Burren & Cliffs of Moher (Irlande) et des Açores (avec la Conférence internationale des géoparc européens du 7 au 9 septembre).
- Le 8 juin : participation au réseau des géoparc de France.
- Du 19 au 22 juillet : organisation et accueil de la mission de revalidation.

- Le 13 décembre : signature de la convention multi-partenaire entre la Commission nationale française pour l'Unesco et le Comité national des géoparc de France, précisant les modalités de gestion de la reconnaissance « Géoparc mondial Unesco » en France.

Financé à 100% par le Parc

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr



INTERPARC

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur consolident leur réseau

Le Parc du Luberon fait partie de l'association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », qui permet aux Parcs et projets de Parcs de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs.

En 2017, les groupes de travail interparc thématiques (auxquels participent des techniciens de chaque Parc, projet de Parc et de la Région) ont notamment travaillé sur les sujets suivants :

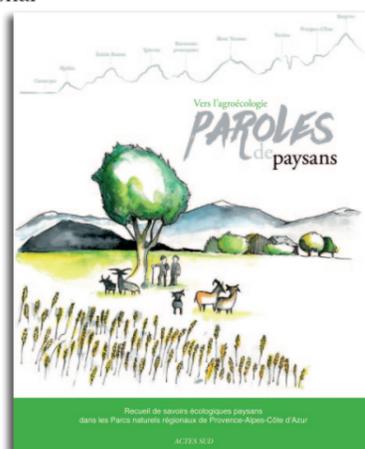
- système d'information territorial : évolution des outils du SIT ;
- Chemins des Parcs : traduction du site cheminsdesparcs.fr en anglais grâce au mécénat de GRTgaz
- agriculture : publication du livre *Paroles de paysans* sur les savoirs écologiques paysans, en partenariat avec Actes Sud ; présenté officiellement au Salon de l'agriculture à Paris en mars ;
- communication : préparation du salon « Destination Parcs » à Paris Bercy et mutualisation des dépenses ;
- tourisme durable : qualification des professionnels du tourisme, poursuite de la mission mutualisée par conventionnement avec la Région.

Chiffres clés

- 8 parcs naturels régionaux en 2017 : Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon et Sainte-Baume (labellisé en décembre 2017)
- 1 projet de parc : Mont-Ventoux
- 30% du territoire régional
- 300 communes
- 3 réunions officielles du réseau : assemblée générale en mai 2017 à Apt (voir photo) ; conseil d'administration en août à Ceillac (Queyras) et en décembre à Marseille

Cofinanceurs : Région, PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact : direction@parcduluberon.fr



La Provence, le 1^{er} février 2017



Les actions menées en interparc sont identifiées par le tampon « Action du Réseau Parcs naturels régionaux » tout au long de ce rapport



Un site pour découvrir la région en toutes saisons

Pour découvrir, à son rythme et selon ses envies, une mosaïque de paysages connus du monde entier, ainsi qu'un patrimoine naturel et bâti parfois méconnu...

Un site internet dédié à la randonnée à pied, à vélo, VTT ou cheval est en ligne ! Créé par le Parc du Luberon avec les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Queyras et du Verdon, ce site allie des fonctions cartographiques performantes et met en valeur les points d'intérêts patrimoniaux qui permettent aux randonneurs de s'enrichir lors d'une balade, en plus de la contemplation des paysages



La randonnée, ici dans un vallon du Luberon : une activité toutes saisons que l'on retrouve aisément sur le site. / PHOTO ARCHIVES A.C.

emblématiques de nos territoires préservés.

Ce site convivial et innovant permet de préparer les balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux de PACA, et selon le niveau de chacun, il est possible, en quelques clics, d'éditer une fiche avec le descriptif du parcours. Ces itinéraires clés en main sont un dépaysement à portée de chez soi, des chemins qui racontent la vie et la mémoire de ces territoires et qui favorisent les rencontres et les échanges, en toutes saisons.

A.C.
www.cheminsdesparcs.fr

Charte 2009-2024

VIE DU PARC

LE SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Élus et équipe réunis le 31 janvier 2017 pour les 40 ans du Parc © PNRL - Jérémie Haye



Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe 3 types de collectivités territoriales :

- les 77 communes,
- les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un Comité syndical de 95 délégués désignés par les communes, le Conseil régional et les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse. Ses membres ont voix délibérative.

Le Comité syndical s'est réuni 6 fois en 2017 : 31 janvier, 29 mars, 18 mai, 4 juillet, 29 septembre, 16 novembre.

Présidente
Dominique Santoni

Les délégués des communes

- **Ansouis**
Titulaire : Mickael Cavalier
Suppléante : Isabelle Chanourdie
- **Apt**
Titulaire : Gaëlle Lettéron
Suppléante : Marie-Christine Kadler
- **Aubenas-les-Alpes**
Titulaire : Roland Petiet
Suppléante : Catherine Charbonnier
- **Beaumont-de-Pertuis**
Titulaire : Stéphanie Negrel
Suppléant : Xavier Roumanie
- **Bonnieux**
Titulaire : Gino Morello
Suppléante : Danièle Negrin
- **Buoux**
Titulaire : Philippe Roux
Suppléante : Karine Chabaud
- **Cabrières-d'Aigues**
Titulaire : Geneviève Jean
Suppléant : Jacques Arutunian
- **Cabrières-d'Avignon**
Titulaire : Yves Prouvenc
Suppléant : René Moretti
- **Cadenet**
Titulaire : Fernand Perez
Suppléante : Denise Richard
- **Caseneuve**
Titulaire : Michèle Pardo
Suppléante : Laurence Ponchon
- **Cavaillon**
Titulaire : Valérie Delonnette
Suppléant : Gérard Justiwesky
- **Céreste**
Titulaire : Pierrette Frimas
Suppléant : Gérard Baumel
- **Cheval-Blanc**
Titulaire : Félix Borel
Suppléant : Serge Silvestre
- **Corbières**
Titulaire : Michel-Axel Roux
Suppléant : en cours de désignation
- **Cucuron**
Titulaire : Anne-Cécile Reus
Suppléant : Alain Gueydon
- **Dauphin**
Titulaire : Hélian Ravary
Suppléant : Michel Gasparini
- **Forcalquier**
Titulaire : André Berger
Suppléante : Dominique Rouanet
- **Gargas**
Titulaire : Nadine Sarto Barancourt
Suppléante : Corinne Paiozzi
- **Gordes**
Titulaire : Elie Ribout
Suppléant : Richard Kitaeff
- **Goult**
Titulaire : Didier Perello
Suppléante : Alice Philippe
- **Grambois**
Titulaire : Christian Autard
Suppléant : Alain Ferretti
- **Joucas**
Titulaire : Alessandro Pozzo
Suppléant : Lucien Aubert
- **La Bastide-des-Jourdans**
Titulaire : Michel Ruffinatti
Suppléant : Michel Bestagno
- **La Bastidonne**
Titulaire : Jacques Decuignières
Suppléante : Maryvonne Rosello
- **La Brillanne**
Titulaire : Michel Binois
Suppléant : Philippe Montillaud
- **La Tour d'Aigues**
Titulaire : Mariane Domeizel
Suppléant : Grigori Germain
- **Lacoste**
Titulaire : Marie-Thérèse Carmagnole
Suppléante : Geneviève Récubert
- **Lagarde-d'Apt**
Titulaire : Elisabeth Murat
Suppléante : Martine Rayne
- **Lagnes**
Titulaire : Jean-Pierre Leroux
Suppléant : Georges de Valence
- **Lauris**
Titulaire : Serge Vanneyre
Suppléant : Jean Brioussel
- **Les Beaumettes**
Titulaire : Claire Aragones
Suppléant : Sylvain Leredde
- **Les Taillades**
Titulaire : Claude Badoc
Suppléante : Nicole Girard
- **Limans**
Titulaire : Arnaud Boutet
Suppléante : Nathalie Soucard
- **Lioux**
Titulaire : Francis Farge
Suppléante : Frédérique Jouve
- **Lourmarin**
Titulaire : Joël Raymond
Suppléant : Cyrille Barthélémy
- **Lurs**
Titulaire : Patrick André
Suppléant : en cours de désignation
- **Manosque**
Titulaire : Jean-Denis Daumas
Suppléant : Jacques Bres
- **Maubec**
Titulaire : Alain Cahour
Suppléant : Jean-Louis Boquis
- **Ménerbes**
Titulaire : Christian Ruffinato
Suppléante : Catherine Rossi
- **Mérindol**
Titulaire : Jacqueline Combe
Suppléant : Mathieu Ripert
- **Mirabeau**
Titulaire : Laurence de Luze
Suppléant : Bernard Labbaye
- **Montfuron**
Titulaire : Pierre Fischer
Suppléant : Gérard Guillot
- **Montjustin**
Titulaire : Mariane Bouffier
Suppléant : Pierre Pellegrin
- **Murs**
Titulaire : Anne-Marie Cheyrey
Suppléante : Catherine Delassus-Nollet
- **Niozelles**
Titulaire : Jacques Pensa
Suppléant : Christian Savonet
- **Oppède**
Titulaire : Alain Deille
Suppléante : Michèle Olivet
- **Oppedette**
Titulaire : Max Fayet
Suppléante : Christiane Lambert
- **Pertuis**
Titulaire : Bernard Frayssinet
Suppléant : Lucien Galland
- **Peypin-d'Aigues**
Titulaire : Christiane Naji
Suppléant : Olivier Calamote
- **Pierrerue**
Titulaire : Jean-Marc Blanc
Suppléante : Pascale Lenglet
- **Pierrevert**
Titulaire : Pierre Benas
Suppléante : Jacqueline Plasson
- **Puget**
Titulaire : Alain Sage
Suppléant : Jean-Daniel Duval
- **Puyvert**
Titulaire : Yolande Primo
Suppléante : Sandrine Redenti
- **Reillanne**
Titulaire : Philippe Bressange
Suppléant : Thierry Lucas
- **Revest-des-Brousses**
Titulaire : Laurent Bossut
Suppléant : Jean-Claude Arnoux
- **Robion**
Titulaire : Jérôme De Luca
Suppléant : Florian Molliex
- **Roussillon**
Titulaire : Sabine Gatin
Suppléant : André Bonhomme
- **Rustrel**
Titulaire : Michelle Wolf
Suppléante : Laure Daillant
- **Saignon**
Titulaire : Jean-Pierre Boyer
Suppléant : François Dupoux
- **Sainte-Tulle**
Titulaire : Frédéric Blachère
Suppléante : Nelly Bajolle
- **Saint-Maime**
Titulaire : Mireille Bor
Suppléant : Daniel Vasseur
- **Saint-Martin de Castillon**
Titulaire : Gérard Matheron
Suppléant : Jean-Marie Collin
- **Saint-Martin-de-la-Brasque**
Titulaire : Marie-Claire Féréoux
Suppléante : Joëlle Richaud
- **Saint-Martin-les-Eaux**
Titulaire : Marie-Elisabeth
Chrisostome
Suppléant : Florian Guillaume
- **Saint-Michel-l'Observatoire**
Titulaire : Pascal Depoisson
Suppléante : Martine Rodriguez
- **Saint-Pantaléon**
Titulaire : Paule Daprés
Suppléante : Lilliane Tiepolo-Bellebeau
- **Saint-Saturnin-lès-Apt**
Titulaire : Gisèle Magne
Suppléant : Alain Pons
- **Sannes**
Titulaire : Monique Barnouin
Suppléante : Armelle Touati
- **Sigonce**
Titulaire : Christian Chiapella
Suppléant : Jacques Féraud
- **Sivergues**
Titulaire : Pierre Pessemeuse
Suppléant : José Devaux
- **Vachères**
Titulaire : Daniel Le Cornec
Suppléant : Sergio Illovaisky Cano
- **Viens**
Titulaire : Jean-Pierre Peyron
Suppléante : Camille Mathieu
- **Villars**
Titulaire : Ludovic Bonnet
Suppléante : Magali Laffont
- **Villelaure**
Titulaire : Catherine Serrat
Suppléant : Jean-Louis Robert
- **Villemus**
Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléant : Jean-François Chabran
- **Villeneuve**
Titulaire : Caroline Roche
Suppléant : Charlie Perpète
- **Volx**
Titulaire : Philippe Daumas
Suppléante : Claudette Saint-Martin



Les délégués du Conseil régional

- Titulaire : **Julien Aubert**
- Suppléant : **Jean-Marc Martin-Teissere**
- Titulaire : **Jacqueline Bouyac**
- Suppléant : **Loïc Dombrevail**
- Titulaire : **Nathalie Czimer-Sylvestre**
- Suppléant : **Louis Biscarrat**
- Titulaire : **Jeannine Douzon**
- Suppléant : **Jean-Alexandre Mousset**
- Titulaire : **David Géhant**
- Suppléante : **Eliane Bareille**
- Titulaire : **Roselyne Gai-Gianetti**
- Suppléante : **Chantal Eyméoud**
- Titulaire : **Thibault de La Tocnaye**
- Suppléant : **Olivier Bettati**
- Titulaire : **Bénédicte Martin**
- Suppléante : **Sonia Zidate**
- Titulaire : **Stéphane Sauvageon**
- Suppléant : **Michel Bissière**

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Titulaire : **Pierre Pourcin**
- Suppléante : **Clothilde Berki**
- Titulaire : **Emmanuelle Fontaine**
- Suppléante : **Sandrine Cosserat**
- Titulaire : **Serge Sardella**
- Suppléant : **Jean-Christophe Pétrigny**

Vaucluse

- Titulaire : **Elisabeth Amoros**
- Suppléante : **Clémence Marino-Philippe**
- Titulaire : **Suzanne Bouchet**
- Suppléante : **Laure Comte-Berger**
- Titulaire : **Jean-François Lovisolo**
- Suppléant : **Max Raspail**
- Titulaire : **Rémi Rayé**
- Suppléante : **Danielle Brun**
- Titulaire : **Dominique Santoni**
- Suppléant : **Christian Mounier**
- Titulaire : **Noëlle Trinquier**
- Suppléante : **Sylvie Fare**

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

- En cours de désignation

Les membres associés (voix consultatives)

- Président honoraire du Parc
- Délégués des chambres consulaires
- Représentant du CESER de la Région
- Président du conseil scientifique
- Délégués du conseil des associations
- Délégués du conseil de développement et de transition
- Délégué du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière
- Délégué du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance

Les invités

- Représentants de l'État
- Représentante du Trésor public
- Techniciens de l'État et des collectivités :
Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional,
Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Le Bureau syndical du Parc, composé de 31 membres, assure la gestion courante. Il s'est réuni 3 fois en 2017 : 19 janvier, 6 avril, 3 octobre.

Présidente
Dominique Santoni

Les délégués des communes

MEMBRES DE DROIT
(communes de + de 10 000 habitants)

- **Valérie Delonnette**, Cavaillon
Vice-Présidente du Parc
Présidente de la commission Mobilisation des publics
- **Bernard Frayssinet**, Pertuis
- **Gaëlle Lettéron**, Apt
- **Jean-Denis Dumas**, Manosque

AUTRES COMMUNES

- **André Berger**, Forcalquier
Vice-Président du Parc
Président de la commission Agriculture et tourisme durables
- **Frédéric Blachère**, Sainte-Tulle
- **Arnaud Boutet**, Limans
- **Alain Cahour**, Maubec
- **Mickaël Cavalier**, Ansouis
- **Marie-Elisabeth Chrisostome**, Saint-Martin-les-Eaux
- **Jacqueline Combe**, Mérindol
- **Paule Daprés**, Saint-Pantaléon
- **Philippe Dumas**, Volx
- **Jacques Decuignères**, La Bastidonne
- **Alain Deille**, Oppède
- **Pierre Fischer**, Montfuron
- **Geneviève Jean**, Cabrières-d'Aigues
Vice-Présidente
Présidente de la commission Aménagement durable et patrimoine culturel – Transition énergétique
- **Gisèle Magne**, Saint-Saturnin-lès-Apt
Vice-Présidente
Présidente de la commission Patrimoine et ressources naturelles
- **Gérard Matheron**, Saint-Martin de Castillon
- **Sabine Gatin**, Roussillon
- **Yolande Primo**, Puyvert
- **Philippe Roux**, Buoux
- **Nadine Sarto-Barancourt**, Gargas



Les délégués du Conseil régional

- **Nathalie Czimer-Sylvestre**
- **Roselyne Gai-Gianetti**
- **Stéphane Sauvageon**
Vice-Président du Parc
Président de la commission Finances, administration et personnel – Évaluation et observatoire du territoire

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- **Serge Sardella**

Vaucluse

- **Dominique Santoni**
Présidente du Parc
- **Noëlle Trinquier**
- **Elisabeth Amoros**

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

- En cours de désignation

Les membres associés

(voix consultatives)

Représentants des chambres consulaires :

- **Sandrine Faucou** et **Gilbert Goletto**
(Chambre d'Agriculture 04)
- **Joël Bouscarle** (Chambre d'Agriculture 84)
- **Henri Damia** (Chambre de Commerce et d'Industrie 04)
- **Gérard Bries** (Chambre de Commerce et d'Industrie 84)
- **Jean Sanchez** (Chambre des Métiers 84)

Les invités

Représentants de l'État :

- **Dominique Conca** (Sous-Préfète d'Apt)
- **Fabienne Ellul** (Sous-Préfète de Forcalquier)

Représentante du Trésor public :

- **Anne Slim**

Techniciens de l'État et des collectivités :

- **Caroline Demartini** et **Sylvain Rivet**
(Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Isabelle Bayonnette** (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Patrick Mathieu** (Département des Alpes de Haute-Provence)
- **Émilie Ruin** (Département de Vaucluse)

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs. Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission « Finances, administration et ressources humaines – Évaluation et observatoire du paysage »

- **Président : Stéphane Sauvageon**
La commission s'est réunie 2 fois en 2017 : 23 janvier, 8 décembre.

Commission « Agriculture et tourisme durables »

- **Président : André Berger**
La commission s'est réunie 1 fois en 2017 : 22 septembre.
Le comité de pilotage « Maison de la biodiversité » s'est réuni 2 fois en 2017 : 19 août, 19 septembre.

Commission « Mobilisation des publics »

- **Présidente : Valérie Delonnette**
La commission s'est réunie 1 fois en 2017 : 17 septembre.
La sous-commission « Éducation/accueils collectifs de mineurs » s'est réunie 1 fois en 2017 : 23 juin.
La sous-commission « Éducation au territoire » s'est réunie 1 fois en 2017 : 27 janvier.
La sous-commission « Éducation/scolaire » s'est réunie 1 fois en 2017 : 28 mars.

Commission « Aménagement durable et patrimoine culturel – Transition énergétique »

- **Présidente : Geneviève Jean**
La commission s'est réunie 1 fois en 2017 : 16 novembre.

Cette commission se compose de 3 groupes de travail :

- architecture et transition énergétique
- patrimoine culturel, paysage, écologie urbaine
- urbanisme, mobilité, avis

Le comité de pilotage Sedel (Services énergétiques durables en Luberon), co-présidé par André Berger et Daniel Le Cornec, s'est réuni 1 fois en 2017 : le 15 juin.

Le comité de pilotage TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), présidé par André Berger, s'est réuni 3 fois en 2017 : 16 mai, 21 septembre, 1^{er} décembre.

Le comité de pilotage Conseil en mobilité, présidé par Noëlle Trinquier, s'est réuni 3 fois en 2017 : 28 mars, 17 octobre, 1^{er} décembre.

Le comité de pilotage Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon, présidé par Noëlle Trinquier, s'est réuni 1 fois en 2017 : 1^{er} juin.

Commission « Patrimoine et ressources naturels »

- **Présidente : Gisèle Magne**
La commission s'est réunie 1 fois en 2017 : 11 décembre.

Commission Unesco

- **Présidente : Gisèle Magne**
La commission s'est réunie 2 fois en 2017 : 7 mars, 12 octobre.

Conseil scientifique

- **Président : Thierry Tatoni**
Le conseil s'est réuni 1 fois en 2017 : 1^{er} décembre.



DIRECTRICE

- Laure Galpin

COMITÉ DE DIRECTION

- Laure Galpin ● François Bec ● Julien Briand ● Matthieu Camps
- Patrick Cohen ● Arnoul Hamel ● Mylène Maurel
- Magali Mercier ● Aline Salvaudon

COMMUNICATION

- Solgne Louis, responsable
- Denais Dominique, assistante

SECRÉTARIAT

- Magali Mercier, assistante de direction, assemblées délibérantes, responsable du pôle secrétariat
- Christyne Frézard, secrétariat des services
- Nadia Jaillette, secrétariat des services, accueil Maison du Parc
- Patricia Joubertjean, secrétariat des services, accueil Maison du Parc

BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- Aline Salvaudon, responsable de pôle
- En charge de la gestion des espaces naturels et de la charte forestière ; animatrice du Conseil scientifique ; coordinatrice de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

ESPACES NATURELS

- Julien Baudat-Franceschi, chargé de mission faune et animateur Natura 2000
- Mathieu Berson, animateur Natura 2000
- Sophie Bournon, animatrice Natura 2000
- Eric Garnier, chargé de mission sports de nature et fréquentation des milieux naturels, également rattaché à la mission tourisme
- Laurent Michel, chargé de mission flore et animateur Natura 2000

EAUX ET RIVIÈRES

- Cédric Proust, coordination de la mission eaux et rivières, chargé du SAGE Calavon-Coulon
- Jérôme Brichard, chargé de mission zones humides, biodiversité aquatique et animateur Natura 2000
- Marjorie Grimaldi, chargée de mission ressource en eau et contrat de gestion du Largue

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON

- Christine Balme, coordinatrice de la mission géologie, conservatrice de la RNGL
- Stéphane Legal, chargé de mission conservation et valorisation du patrimoine géologique, délégué Géoparc mondial Unesco

PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Patrick Cohen, responsable de pôle
- Architecte du patrimoine ; coordinateur du conseil architectural ; en charge du patrimoine immobilier et mobilier du Parc

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

- Françoise Boulet-Delville, chargée de mission paysage
- Jérémie Haye, architecture, patrimoine bâti et qualité environnementale
- Clara Peltier, chargée de mission urbanisme et impacts

CONSEIL ARCHITECTURAL

9 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes)

PLATEFORME DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Mylène Prin-Derre, thermicienne et animatrice
- Nadia Jaillette, secrétariat

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE**MAÎTRISE D'OUVRAGE DU PARC – PATRIMOINE IMMOBILIER**

- Philippe Chiffolleau, chargé de mission bâtiments durables et éco-matériaux
- Florian Fernandez, entretien des bâtiments – en arrêt, remplacé par Laurent Grille

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE

- Matthieu Camps, responsable de pôle
- En charge de la transition énergétique et de l'animation TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

SERVICES ÉNERGÉTIQUES DURABLES EN LUBERON (SEDEL)

- Yohan Boucier, conseiller en énergie partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie partagé
- Nicolas Trembloy, conseiller en énergie partagé

ÉCOLOGIE URBAINE

- Nicolas Bouedec, chargé de mission charte signalétique, zéro pesticide, déchets
- Nicolas Amblard, chargé de mission mobilité

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE

- Mylène Maurel, responsable de pôle
- En charge des circuits courts, du foncier et de l'alimentation

AGRICULTURE

- Nathalie Charles, chargée de mission agro-écologie, Bistrots de pays, marque Valeurs Parc
- Philippe Chiffolleau, chargé de mission agro-ressources

TOURISME

- Laure Reynaud, chargée de mission tourisme durable interparc et Luberon, marque Valeurs Parc
- Jean-Noël Baudin, chef de projet Espace valléen Luberon-Lure

MAISON DE LA BIODIVERSITÉ

- Mathias Meignan, coordination
- Mohamed Nahal, accueil, visites et entretien des vergers
- Fabrice Dubourdeaux, entretien des vergers – en congé maladie, remplacé par Luis Llamas
- Régis Vandenbroucke, entretien des vergers

ÉCONOMIE RESPONSABLE

- Philippe Chiffolleau

MOBILISATION DES PUBLICS

- Julien Briand, responsable de pôle
- En charge du public scolaire, coordinateur des intervenants pédagogiques

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Bruno Adam, chargé de mission formation accueils collectifs de mineurs
- Mariam Mehdi, chargée de mission public scolaire
- Michel Rambaud, chargé de mission séjours de découverte Château de l'environnement

+ Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, EXPOSITIONS

- Solgne Louis, coordination
- Dominique Denais, prêt d'expositions
- Nicole Villemus, accueil, boutique, standard
- Patricia Joubertjean et Nadia Jaillette, complément accueil

APPUI ET MOYENS GÉNÉRAUX

- Arnoul Hamel, co-responsable de pôle
- En charge du système d'information territorial (SIT PNR PACA), du dispositif de suivi du territoire et de l'informatique ; de l'évaluation de la mise en œuvre de la charte ; de la coopération avec le Maroc
- François Bec, co-responsable de pôle
- En charge des finances et du budget

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

- Christine Cecconi, comptabilité fournisseurs, personnel
- Marie-Line Desprès, ressources humaines

SYSTÈMES D'INFORMATION

- Muriel Krebs, système d'information territorial (SIT PNR PACA), dispositif de suivi du territoire et informatique

MARCHÉS PUBLICS ET ACHATS ÉCO-RESPONSABLES,

- ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE
- Nathalie Ravel

CONTRATS TEMPORAIRES

Contrats commencés ou achevés en 2017

- APSIF : 35 jeunes en contrats saisonniers répartis sur juillet et août, dont 1 coordonnateur pour la période du juin à septembre 2017 – pôle biodiversité, géologie et ressources naturelles
- Nathalie Burckbuchler (2016-2017) : CDD – pôle mobilisation des publics
- Elsa Chiffard-Carricaburu (2015-2017) : CDD pour surcroît d'activité – pôle agriculture et tourisme durables, économie responsable
- Maxime Cholley (départ juill. 2017) : CDD projet CAP BIOTER – pôle agriculture et tourisme durables, économie responsable
- Corie Garnier (août 2017) : CDD en remplacement congés – accueil/pôle mobilisation des publics
- Laurent Grille (arrivé en novembre 2017) : CDD en remplacement d'un agent titulaire en arrêt maladie
- Mariam Mehdi (arrivée en mai 2017) : CDD d'un an pour surcroît d'activité – pôle mobilisation des publics
- Mathias Meignan (arrivé en juillet 2017) : CDD d'un an pour surcroît d'activité – pôle agriculture et tourisme durables, économie responsable
- Aline Ollivier (2017) : fin de CDD en juin 2017, remplacement congé maternité – pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- Clara Peltier (arrivée en janvier 2017) : CDD d'un an – pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- Mylène Prin-Derre (arrivée en juillet 2017) : CDD d'un an pour surcroît d'activité – pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- Marina Scheibel (départ mars 2017) : CDD mission évaluation – pôle appui et moyens généraux

DÉPARTS

- Sophie Billaud : départ pour nouveau projet professionnel en mars 2017
- Serge Marty : départ à la retraite en juillet 2017
- Jean-Pierre Talichet : départ à la retraite en septembre 2017

STAGIAIRES**BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES :**

- Chemins des Parcs – Eléa De Robert (février-juillet) et Anne-Camille Vinson (avril-août)
- Inventaire et suivi naturaliste, les arbres remarquables – Elrick Poidras, (avril-juillet)
- Trame verte et bleue Jean-Rémi Soriano (mars-août)

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE :

- Le projet alimentaire territorial – Pauline Thomann (avril-septembre)
- Identification des variétés à la Maison de la biodiversité – Aurélien Blanc (avril-septembre)
- Agro-ressources – Steven Mascrez (février-juillet)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE :

- TEPCV – Étienne Delavault (mars-juillet)

PARTENAIRES HÉBERGÉS PAR LE PARC**À la Maison du Parc :**

- Syndicat intercommunal de rivière Calavon-Coulon (Sircc)

Au Château de l'environnement :

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO)
- Vacances Léo Lagrange (délégation de service public du PNRL)



	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 711 223,88 €	3 759 759,54 €
Investissement	993 058,55 €	1 610 036,84 €

Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent : celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

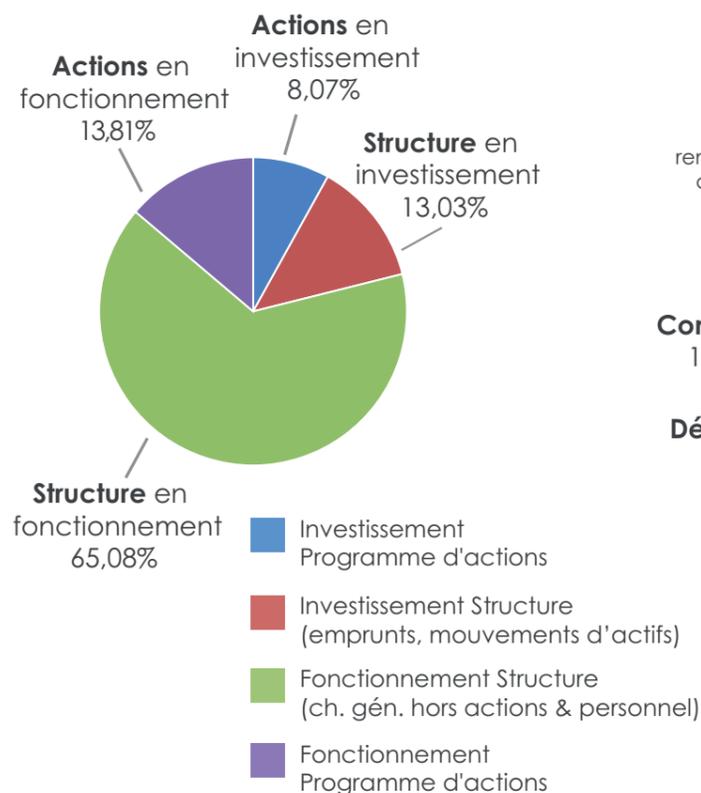
Les dépenses de personnel représentent 67 % des dépenses de fonctionnement : pour mettre en œuvre sa charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

Les recettes

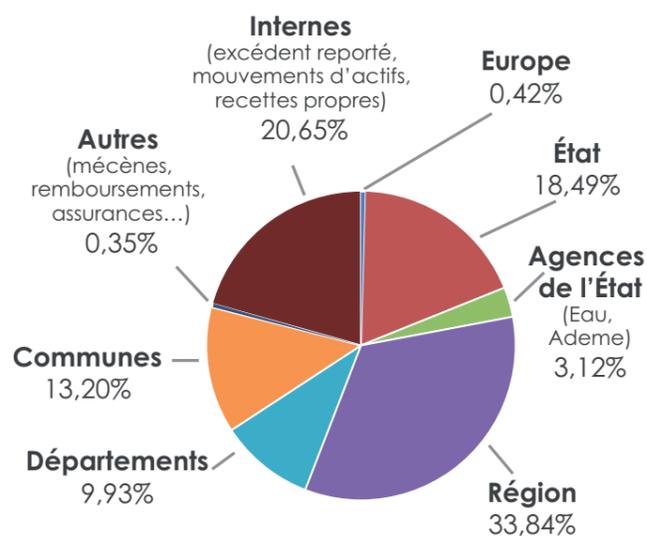
Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes) et d'une dotation de l'État;
 - de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple);
 - de financements sur le programme d'actions (Europe, État, Région, Départements, autres).
- Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

DÉPENSES RÉALISÉES EN 2017
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT
4 704 282,43 €



RECETTES RÉALISÉES EN 2017
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT
5 369 796,38 €



Dominique Santoni et Laure Galpin s'engagent pour le Parc naturel régional du Luberon

Vaucluse Matin, le 4 mai 2017



Nouvellement nommées à la présidence et à la direction du Parc naturel régional du Luberon, Dominique Santoni et Laure Galpin ont fait part des actions envisagées pour l'année 2017.

« Il faut créer une synergie auprès de la population »
 Toutes deux entendent poursuivre un certain nombre de projets en cours et impulser des stratégies d'avenir. Se référant à la charte signée avec 77 communes du territoire, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et de préservation de

l'équipe du Parc naturel régional du Luberon.

« Il est indispensable de revoir nos orientations, en raison de la baisse des subventions et de la paupérisation du territoire. Aussi, faut-il trouver des solutions nouvelles et créer une synergie auprès de la population, qui ne connaît pas toujours les actions du Parc », détaille Dominique Santoni.

Elle reprend, au sujet de la fréquentation du Parc : « Aller à la rencontre de tous les publics nous paraît nécessaire, afin que chaque habitant s'approprie les orientations du Parc et en devienne l'ambassadeur ».



Samedi 4 Février 2017
 www.laprovence.com

Vaucluse 5

Le parc du Luberon fête ses 40 ans

Créé en 1977, le Parc naturel régional a dévoilé le programme de cette année qui célèbre son anniversaire

Des activités ludiques sensibilisant petits et grands

Les nombreuses actions pédagogiques et citoyennes, auprès des enfants, au Château de l'environnement, la prévention et la surveillance des incendies avec la campagne Jeunes en forêt, ou le nourrissage des vautours en voie de disparition dans le Luberon témoignent des interventions conduites par les équipes.

« Quatre grandes agglomérations font partie du Parc du Luberon, et qu'Apt en est la ville cen-

trale. La particularité de ce territoire, habité par de nombreuses communes, mérite que l'on concilie l'urbanité et la ruralité, par des approches appropriées », a ajouté la présidente, soucieuse de préserver ce patrimoine.

Elle rappelle d'ailleurs la tenue du repas d'anniversaire, à l'occasion des 40 ans du Parc. Un rendez-vous assuré d'être 100 % local, proposé le 8 juin, aux enfants de 30 communes.



À l'occasion du lancement de l'année des 40 ans, tous les acteurs du parc du Luberon ont posé pour la photo de famille.

AU PROGRAMME TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2017

- Un concours photo jusqu'au 15 novembre. Les habitants du Luberon sont invités à photographier leur paysage préféré. Ils peuvent partager leurs clichés sur parcnaturelregional-luberon.fr. Les photos des lauréats seront exposées le 3 décembre lors de la "Journée des fruits et saveurs d'automne" à Manosque.
- Sur cheminsparcs.fr découvrez 40 itinéraires de balades et randonnées à pied, à vélo, à VTT ou à cheval.
- Le parc se met au géocaching, une chasse au trésor pour laquelle il faut être équipé d'un GPS.
- Les "trésors" sont des boîtes, cachées par d'autres géocacheurs à des coordonnées spécifiques qu'il faut rejoindre.
- Chacun peut composer son aventure à travers la découverte de monuments, sites connus ou paysages inconnus... parfois à deux pas de chez soi.

Le parc du Luberon reçoit le prix du projet alimentaire et territorial au Salon de l'agriculture

Vaucluse Matin, le 4 mars 2017



Mylène Maurel, chargée de mission au Parc du Luberon, s'est rendue au salon de l'agriculture. Le prix a été remis par Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture.

À l'occasion du salon international de l'agriculture, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a remis les prix de l'appel à projets 2016-2017 du Programme national pour l'alimentation (PNA). Porteur du "Projet alimentaire territorial en Luberon", le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) fait partie des 47 lauréats récompensés. Cet appel à projets national, financé par le ministère de l'Agriculture et de la Forêt, de la maîtrise de l'énergie (ADEME) avait été lancé le 30 septembre 2016. Sur 423 projets déposés dans

toute la France, 47 au final ont été récompensés par le ministre dont celui porté par le PNRL et ses partenaires.

Valoriser le milieu rural
 Mylène Maurel, chargée de mission agriculture-tourisme au Parc, a reçu le prix à Paris au nom de l'ensemble des partenaires mobilisés dans « le projet alimentaire territorial du Luberon-pour une alimentation locale et de qualité accessible à tous. »
 Co-animé par le PNRL et le groupement régional des Centres d'initiation pour valoriser l'agriculture et le milieu rural PACA

(GR CIVAM) sur 2017-2019, ce projet vise à promouvoir cette alimentation locale via l'implication de nouveaux acteurs et leur coopération, afin d'aider à la décision publique mais aussi via la sensibilisation de différents publics aux questions liées agriculture, alimentation et santé.

Les priorités sont la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial.

Les publics ciblés sont les élus, les artisans, les commerçants, les prestataires touristiques, les agriculteurs, le tissu associatif, les citoyens, les scolaires et les publics en difficultés.

LE RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'année d'anniversaires 2017 a aussi été déclinée dans le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec :

- les 40 ans du Parc naturel régional du Queyras,
- les 20 ans du Parc naturel régional du Verdon,
- les 10 ans du Parc naturel régional des Alpilles,
- et la création du Parc naturel régional de la Sainte-Baume le 21 décembre.



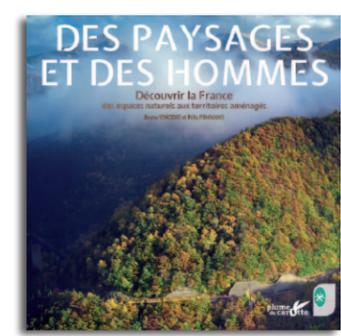
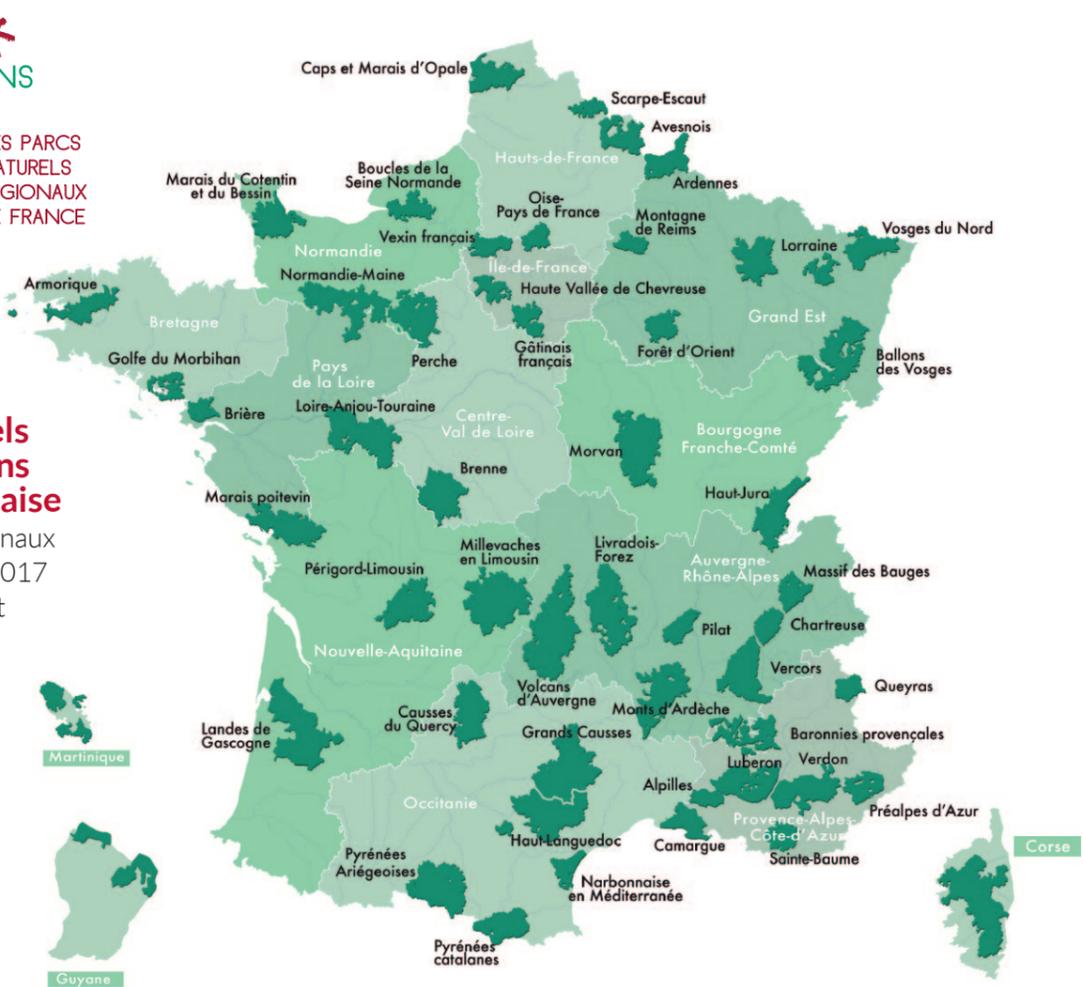
Une autre vie s'invente ici



LE RÉSEAU DES 52 PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE EN 2017



Les parcs naturels régionaux : 50 ans d'une utopie française
 Les parcs naturels régionaux de France ont fêté en 2017 les 50 ans du décret les instituant.



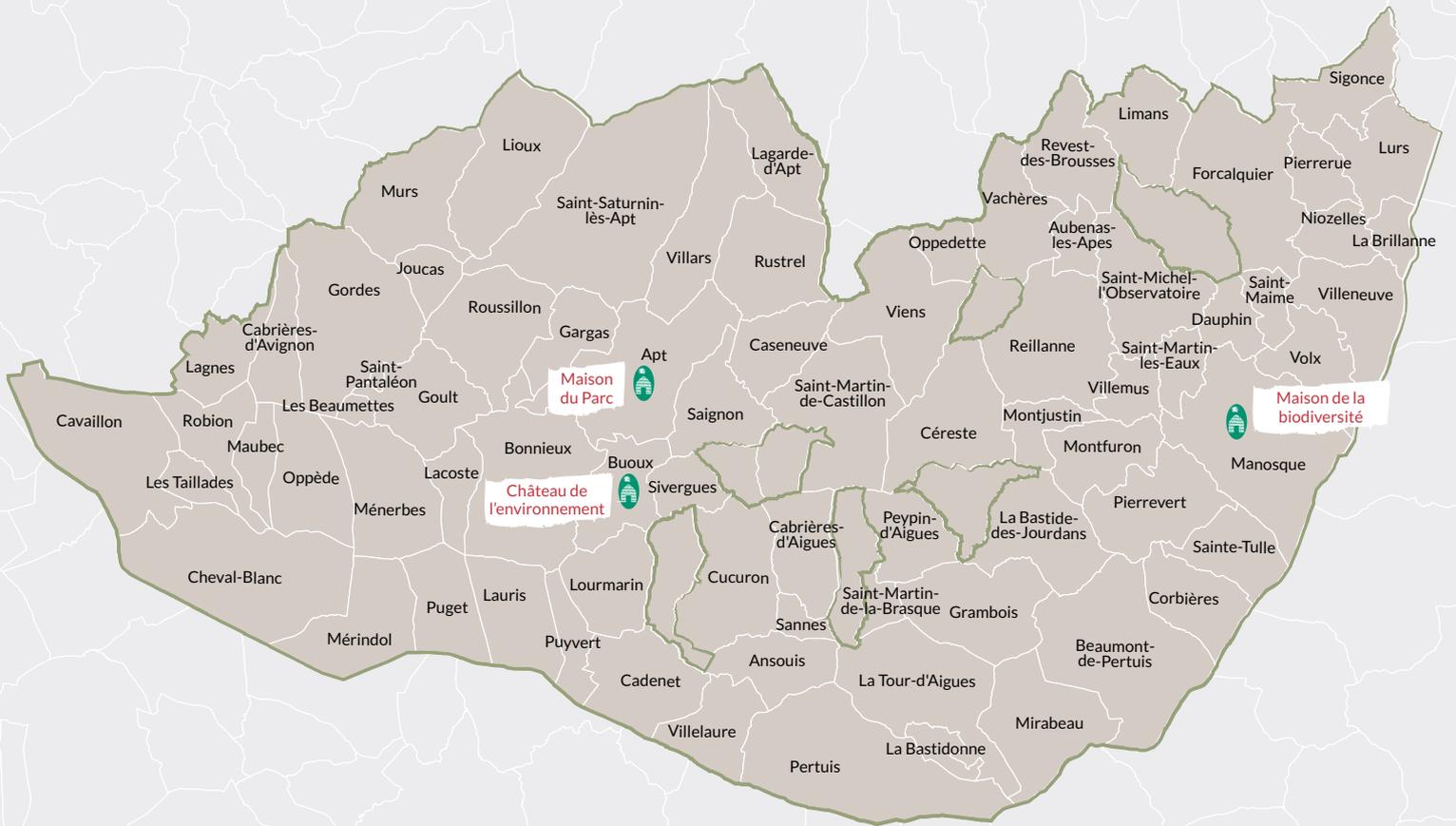
Parution du livre *Des paysages et des hommes*, aux éditions Plume de carotte. Beau livre pour découvrir la France, des espaces naturels aux territoires aménagés, ou comment redonner le goût de la géographie humaine et physique à travers les paysages remarquables ou ordinaires.



Les Parcs naturels régionaux ont été à l'honneur partout en France chez les marchands de journaux grâce au magazine *Partir en France* qui leur a consacré son premier hors-série. Avec la complicité des Parcs, l'éditeur a retenu 108 merveilles pour célébrer les 50 ans de leur création.



Destination Parcs : du 12 au 15 octobre, les Parcs naturels régionaux étaient réunis pour la première fois au cœur de la capitale pour faire découvrir leurs richesses au public parisien. Dans le 12^e arrondissement, cette opération inédite a permis de faire connaître les Parcs, leur offre touristique, leurs produits régionaux et leurs actions pour dynamiser les territoires ruraux. Plus de 19 000 personnes ont participé aux dégustations et animations gratuites.



- 178 093 habitants (source Insee-RGP 2015)
- 185 145 hectares
- 77 communes
- 4 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération, 1 métropole
- 2 départements : Alpes de Haute-Provence et Vaucluse
- 1 région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Date : 2018
 Sources : PNRL, BD Cartho
 BaseDeDonnées®-©IGN PFAR 2007-2018
 Cartographie : A. HAMEL-SIT-PNR-PACA-Luberon

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions

parcduluberon.fr
geo.pnrpaca.org

Venez à la Maison du Parc
 Participez à nos événements
 Inscrivez-vous à la Lettre du Parc
 Rejoignez-nous sur Facebook @pnrluberon



Parc naturel régional du Luberon
 60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
 Tél. +33 (0)4 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

